

chemin de traverse

revue transdisciplinaire d'éducation à l'environnement



n° 9-10 – solstice d'hiver 2009

« Une dynamique sociétale »

chemin de traverse



n° 9-10 – solstice d'hiver 2009

ISBN : 978-2-9527223-4-6
dépot légal à parution

maquette & mise en pages Véronique Pitte, Die – Veropit@orange.fr
photo de couverture Denis Charron, Briançonnais, 2009
impression sur papier recyclé imprimerie Héraldie, Die

Chemin de Traverse est une publication de l'association
Les Amis de Circée

Quartier Saint-Ferréol, 26410 Menglon
tél. 33 0 (4) 75 21 87 08 - amisdecircee@wanadoo.fr

www.amisdecircee.fr

*Les textes sont publiés sous la responsabilité de leurs auteurs
et n'engagent pas l'association Les Amis de Circée*

Directrice de publication
Renée-Paule Blochet

Secrétaire de rédaction
Jacqueline Charron

Comité de rédaction
Renée-Paule Blochet
Jacqueline Charron
Kheira Mallion
Jane Martin

Comité de relecture
Maryse Clary
Lucie Sauvé
Michela Mayer

Conseil scientifique et correspondants étrangers
Gérard Bonhoure
*inspecteur général de l'Éducation nationale de Sciences de la Vie et de la Terre,
responsable de l'éducation à l'environnement pour un développement durable au niveau français*

Maryse Clary
*maître de conférence honoraire à l'IUFM d'Aix-Marseille,
spécialiste en éducation à l'environnement pour un développement durable*

Cécile Fortin Debart
*docteur en muséologie et médiation des sciences,
consultante indépendante, associée à l'équipe de recherche "muséologie et médiation des
sciences" du Muséum d'histoire naturelle, Paris*

Pierre-Antoine Landel
maître de conférence à l'Institut de géographie alpine de Grenoble, CERMOSEM

Michela Mayer
*(Italie) universitaire spécialiste en éducation à l'environnement pour un développement durable,
présidente de l'Environmental Schools Initiatives, ENSI*

Philippe Meirieu
*professeur des universités,
directeur de l'Institut universitaire de formation des maîtres, Lyon*

Thierry Thouvenot
chargé de mission en développement durable

sommaire

9 **édito**

11 La construction des valeurs en éducation relative à l'environnement

18 L'Appel de Caen

éclairages

23 L'Économie sociale et solidaire : la réponse à la crise !

29 Crise écologique ou crise sociale ?
François Plassard - Entretien avec Florence Jullion

parcours

43 L'Économie sociale et solidaire : un moyen de vivre l'entreprise au service de l'humain
Ou un parcours d'entrepreneuse locale au service du global !

mouvances & réseaux

53 L'association les amis de circée, co-acteur d'une dynamique sociétale

73 Le SFFERE : Un dispositif partenarial innovant
au service de l'ERE en Bourgogne

79 SYMBIOSES Un magazine pour construire vos projets

lectures

85 *L'économie sociale et solidaire n'existe pas*, Matthieu Hély

édito

Avec ce numéro, Chemin de Traverse atteint l'âge de raison. Cette édition nous permet d'apporter un nouveau volet à l'étude des thèmes intrinsèquement liés à cette éducation du citoyen de demain qui nous tient à cœur et nous porte à la recherche et au développement de la réflexion : valeurs fondatrices, pensées fondatrices, éducation à l'environnement, développement durable, établissements éco responsables, solidarité internationale, et économie sociale et solidaire que nous abordons aujourd'hui, autant de thèmes, autant de rencontres, autant de recherches et de débats, autant de découvertes, autant d'avancées.

Regroupant les numéros 9 et 10, cette édition spéciale de Chemin de Traverse, sublimée par l'Appel de Caen, s'inscrit dans cette dynamique sociétale qui trace une voie pour demain.

Chemin de Traverse quitte ainsi l'édition papier pour rejoindre l'univers des publications dématérialisées, univers pourtant bien réel parce que plus adapté au monde d'aujourd'hui.

Merci à tous ceux qui nous accompagnent sur ce « Chemin » et dont je souhaite qu'ils restent, avec nous, sur cette « Traverse » que nous empruntons aujourd'hui.

Renée-Paule Blochet
présidente de l'association "Les Amis de Circée"

La construction des valeurs en éducation relative à l'environnement

Pourquoi un article sur les valeurs en éducation relative à l'environnement ? Loin de nous la prétention de nous interroger sur la crise ou le devenir des valeurs dans un monde de plus en plus globalisé. Mais parce qu'elles confèrent un sens profond à nos actions et à notre vie, la construction des valeurs revêt une importance fondamentale en éducation relative à l'environnement. Des valeurs, il y en a toujours eu tout au long de l'histoire de l'humanité. La pluralité des cultures à laquelle nous sommes actuellement confrontés ne révèle-t-elle pas un pluralisme des valeurs, si bien que le problème deviendrait "comment s'orienter parmi toutes ces valeurs" ?

Par ailleurs, lorsqu'on parle d'éducation relative à l'environnement, ce qui apparaît en premier, c'est le terme éducation. L'éducation a un sens plus large que l'instruction. Elle vise avant tout une construction des valeurs morales alors que l'instruction vise la formation intellectuelle de l'individu. L'éducation est en quelque sorte tenue de fournir les cartes d'un monde complexe et la boussole permettant d'y naviguer. Une réponse purement quantitative en terme d'acquisition d'un stock de connaissances n'est ni possible ni appropriée. Il faut en effet que chaque individu soit en mesure de saisir et d'exploiter d'un bout à l'autre de son existence, toutes les occasions de mettre à jour, d'approfondir et d'enrichir ses connaissances, de s'adapter et de participer à un monde changeant.

Éduquer, nous dit le *Petit Larousse*, c'est « développer les capacités intellectuelles et physiques et le sens moral de quelqu'un ». Étymologiquement, éduquer signifie « conduire

Maryse Clary

Maître de conférence
à l'IUFM
d'Aix-Marseille,
spécialiste en
éducation à
l'environnement pour
un développement
durable.

hors de ». Dans *Le Temps du Monde fini*, Albert Jacquard nous amène à réfléchir sur la dérive qu'a subie le terme éducation

« *Educere*, dit-il, conduire un enfant hors de lui-même, l'inciter à s'auto-construire, lui en donner les moyens, n'est-ce pas le rôle premier de toute société ? Peu à peu on a transformé ce rôle en un apport de savoir, de nourriture. L'enfant est gavé pour qu'il en sache plus que les autres, qu'il soit compétitif, qu'il devienne un gagnant, qu'il fasse des perdants. *Educere* (conduire hors de) s'est dégradé en *educare* (nourrir) ».

Il y a donc toute une réflexion à mener sur les finalités de l'éducation dans la perspective d'un développement viable pour tous.

Initier à la complexité comme un problème éthique

Les problèmes liés à l'environnement et au développement durable sont caractérisés par leur complexité. Cette complexité, il faut la connaître et la comprendre pour ne pas tomber dans la simplification qui est la porte ouverte à toutes les déviations. Ainsi, selon l'analyse d'Edgar Morin une tradition de pensée bien enracinée dans notre culture et qui forme les esprits dès l'école élémentaire, nous amène à connaître le monde par des idées claires et distinctes et à disjoindre ce qui est lié, à unifier ce qui est multiple. « Or, comme le précise cet auteur, le problème crucial de notre temps est celui de la nécessité d'une pensée apte à relever le défi de la complexité du réel, c'est-à-dire de saisir les liaisons, interactions et implications mutuelles ». Il va jusqu'à parler de pensée écologisée. Tout problème d'environnement relève de plusieurs champs à la fois qui s'entrecroisent, interagissent les uns les autres, créant des phénomènes nouveaux parfois irréversibles. C'est ce processus de complexité que doit saisir l'éducation relative à l'environnement. « Il ne s'agit pas de reprendre l'ambition de la pensée simple qui était de contrôler le réel mais de s'exercer à une pensée capable de traiter avec le réel, de dialoguer, de négocier » (Edgar Morin). La complexité, « un des maîtres mots du discours scientifique actuel » (Albert Jacquard) caractérise une structure composée de nombreux éléments, appartenant à de nombreuses catégories, ayant chacun des caractéristiques, développant entre eux de multiples interactions non linéaires et échangeant avec un environnement externe. Les unités complexes sont multidimensionnelles.

Il y a une inadéquation de plus en plus grande entre nos savoirs cloisonnés, compartimentés et des situations réelles ou des problèmes de plus en plus transversaux. La connaissance d'informations isolées est insuffisante, c'est dans le contexte qu'elles prennent sens. La mise du savoir en disciplines a amené de l'ordre et de l'organisation dans l'enseignement, mais elle a aussi entraîné une perte de sens, la standardisation des savoirs ayant souvent donné l'illusion de leur transférabilité. De ce fait, l'éducation relative à l'environnement se trouve en rupture par rapport aux savoirs traditionnels : en effet, si les savoirs disciplinaires sont organisés autour de questions structurées par des présupposés théoriques, l'éducation relative à l'environnement se structure autour de problèmes concrets à résoudre, en fonction du contexte et de

la manière dont on veut agir; on vise des situations particulières. Ainsi que l'analyse C. Bastien, « l'évolution cognitive ne va pas vers la mise en place de connaissances de plus en plus abstraites mais, à l'inverse, vers leur mise en contexte » et de préciser: « la contextualisation est une condition essentielle de l'efficacité ».

Les représentations que se donnent les scientifiques, même si elles utilisent des résultats disciplinaires, ne sont pertinentes que dans la mesure où elles sont organisées en fonction de ce que l'on veut faire. On construit une représentation théorique appropriée pour pouvoir communiquer et décider dans un contexte précis et en fonction d'un projet particulier. Gérard Fourez évoque la construction d'un îlot de rationalité et nous renvoie à deux métaphores : d'une part, « un îlot émergeant dans un océan d'ignorance » et, d'autre part, « celle de rationalité qui implique la possibilité d'une discussion parce qu'on s'est mis suffisamment d'accord sur ce dont on parle ». Le savoir devient un lieu de complémentarité entre les savoirs disciplinaires, les savoirs interdisciplinaires, les savoirs de terrain et ceux qui émergent de la vie quotidienne. La notion de négociation devient alors fondamentale. La méthode générale s'apparente à la démarche de résolution de problème orientée vers la compréhension d'une situation en vue d'une prise de décision éclairée. L'éducation doit donc favoriser l'aptitude naturelle de l'esprit à se poser des questions, laisser s'exercer librement la curiosité de l'enfant, de l'adolescent, la stimuler, alors que trop souvent l'éducation traditionnelle l'éteint. Elle doit amener les élèves à se référer au complexe, au contexte, de façon multidimensionnelle et dans une conception globale.

Comprendre le monde, comprendre l'autre

Nous devons constater que, selon le mot de Paul Valéry, la planète est « finie », et que cette finitude implique la solidarité des humains. Cependant, comme l'analyse Albert Jacquard, « Ce mot solidarité n'évoque pas ici un bon sentiment, mais la réalité d'une interdépendance. Les hommes n'ont pas le choix d'être ou non solidaires ; ils le sont par nécessité, comme les passagers d'un unique bateau ». Et de prendre l'exemple de l'effet de serre. Aussi, aider à transformer une interdépendance de fait en une solidarité voulue correspond à une des tâches essentielles de l'éducation. Elle doit, à cette fin, mettre chaque individu en mesure de se comprendre lui-même et de comprendre l'autre à travers une meilleure connaissance du monde. Pour que chacun puisse saisir la complexité grandissante des phénomènes mondiaux et dominer le sentiment d'incertitude qu'elle suscite, il lui faut d'abord acquérir un ensemble de connaissances, puis apprendre à relativiser les faits et à faire preuve de sens critique face au flux des informations. L'éducation manifeste ici, plus que jamais, son caractère irremplaçable dans la formation du jugement. Elle favorise une compréhension véritable des événements, au-delà de la vision simplificatrice et, par là même, déformée qu'en donnent les médias. La compréhension de ce monde passe par celle des rapports qui unissent l'être humain à son environnement.

L'exigence d'une solidarité planétaire suppose que soient dépassées les tendances au repli identitaire au profit d'une compréhension des autres fondée sur le respect

de la diversité. La responsabilité de l'éducation dans cette démarche est primordiale, car affirmer sa différence peut constituer une démarche positive mais mal comprise; cette revendication contribue à rendre difficiles la rencontre et le dialogue avec l'autre. « L'éducation doit dès lors s'attacher à la fois à rendre l'individu conscient de ses racines, afin qu'il puisse disposer de repères permettant de se situer dans le monde, et à lui apprendre le respect des autres cultures » (Jacques Delors, *L'Éducation, un trésor est caché dedans*). La connaissance des autres cultures conduit à une double prise de conscience : celle de la singularité de sa propre culture, mais aussi celle d'un patrimoine commun à l'ensemble de l'humanité. L'éducation a pour mission d'enseigner à la fois la diversité de l'espèce humaine et la conscience des similitudes et de l'interdépendance entre tous les êtres humains de la planète.

L'individu se construit dans l'interaction dynamique identité - altérité. La découverte de l'autre passe nécessairement par la connaissance de soi et, pour donner à l'enfant et à l'adolescent une vision juste du monde, l'éducation doit d'abord lui faire découvrir qui il est. C'est alors seulement qu'il pourra se mettre à la place des autres pour comprendre leurs réactions. Mais, comprendre les autres permet de mieux se connaître soi-même. Toute forme d'identité est complexe, chaque individu se définissant par rapport à l'autre, aux autres, à plusieurs groupes d'appartenance. La découverte de la multiplicité de ces appartenances conduit à la recherche de valeurs communes propres à fonder une solidarité intellectuelle et morale. Apprendre à vivre ensemble en développant la compréhension d'autrui et de son histoire, de ses traditions et valeurs spirituelles, l'objectif étant d'encourager les gens à réaliser des projets à plusieurs et à gérer les conflits de façon intelligente et pacifique. L'éducation relative à l'environnement est aussi une éducation à la diversité bio - culturelle, à la convergence entre nature et cultures.

Une éthique de la responsabilité

L'éducation doit contribuer au développement total de chaque individu et conduire chacun à être en mesure de se constituer une pensée autonome et critique, être capable de se forger son propre jugement. Le but essentiel de l'éducation à l'environnement et à la viabilité est de promouvoir une nouvelle citoyenneté contribuant à doter les jeunes d'attitudes et de comportements visant à respecter, protéger et finalement bien gérer l'environnement, à avoir à l'égard des autres une attitude de compréhension, de tolérance et d'entraide, et surtout, se référer à la notion de responsabilité et d'engagement, au service d'une gestion raisonnée et raisonnable du territoire, au service d'une protection intelligente de notre cadre de vie, au service d'un fonctionnement harmonieux de nos rapports sociaux. Quel terrain d'apprentissage privilégier ? Celui sur lequel on pourra agir au quotidien, à savoir son propre territoire. Seules la compréhension de son propre territoire, la maîtrise de son espace, la mémoire qui s'y rattache, permettent de s'insérer dans la société et d'adhérer à des choix plus vastes mettant en jeu la planète entière. Il s'agit de s'approprier l'espace et la mémoire du lieu, non pas dans un sens conservatoire, mais pour mieux maîtriser son futur, être un acteur responsable du changement.

Cette éthique de la responsabilité s'avère d'autant plus indispensable que le monde dans lequel nous vivons connaît un changement majeur : les hommes ont désormais les moyens techniques d'altérer et de détruire de manière irréversible leur environnement : « Les hommes ont commencé à mettre en danger la planète sur laquelle ils vivent, la seule planète qui, précisément, a rendu possible le développement des formes de vie, au sein desquelles est apparue et s'est affirmée la vie humaine » (Michel Béaud). Eric Cobast, dans un article intitulé «L'insoutenable responsabilité des hommes», analyse comment les Anciens, par le moyen de la technique, «achevaient» la Nature, dans le sens où ils révélaient tout ce qu'elle pouvait donner et comment ce sens s'est inversé, si bien que la Nature, de fin est devenue un moyen. Et la dimension éthique s'avère fondamentale dans la mesure où, nous dit-il, « instrumentaliser de la sorte la Nature, c'est aussi prendre l'habitude de faire de l'homme, un matériau, une matière première. On donnerait aujourd'hui plus volontiers comme exemple de cette dérive, trahie par le langage, la douloureuse expression de «ressources humaines» que d'aucuns dans les entreprises ont la charge de gérer ». Et ce qui est en jeu, avec l'avenir de l'homme et de la Terre, c'est l'humanisme.

Nous nous référerons à Edgar Morin pour dire avec lui que « la connaissance est une navigation dans un océan d'incertitudes à travers des archipels de certitudes ». Cette nouvelle approche scientifique et épistémologique appuyée sur un principe d'incertitude, tout particulièrement en ce qui concerne les questions d'environnement, a pour corollaire une éthique de la responsabilité : « ce qui est véritablement en jeu, ce sont les droits de l'homme, pas seulement de l'homme d'aujourd'hui, mais aussi de ses enfants et ses petits enfants » (*Rapport Brundtland*, CMDE). François Ewald évoque une démocratie de l'expertise : « l'environnement désigne un espace de débat sur les valeurs, où se trouve posée la question de la valeur des valeurs qui président à nos sociétés. L'institution politique de l'environnement est l'institution d'un tel espace comme espace du débat démocratique ». Ce type de débat engage de nouvelles pratiques démocratiques : apprendre à gérer les conflits, refuser les réponses définitives et les certitudes, ainsi que le développement d'une vision moins mécaniste de l'humain. Préoccupations éthiques et humanistes se rejoignent dans une approche surmontant la séparation entre connaissances et valeurs. L'éducation relative à l'environnement apparaît comme l'une des formes majeures de la formation civique : elle contribue non seulement à faire connaître les mécanismes bio-physiques, économiques et sociaux qui régissent les relations de l'homme à son milieu, mais aussi à développer une morale de la responsabilité, seule capable de maintenir le fragile équilibre terrestre et de renouveler le pacte fondamental unissant l'homme à la nature et les hommes entre eux.

En conclusion

Il s'agit de faire cesser l'indifférence des gens envers la nature, de leur permettre de s'appropriier l'environnement, leur environnement, dans l'espace et dans le temps, à nouer une relation directe au monde, c'est-à-dire établir sa propre identité. Cette conscience identitaire permet de construire une citoyenneté reposant sur la responsabilité et la solidarité, valeurs toutes deux associées à la liberté, une liberté pour

laquelle l'autonomie est laissée à l'individu et au groupe. À chacun de s'informer et de participer en individu responsable, encore faut-il que chacun ait la possibilité de participer activement à la prise de décision concernant l'environnement dans lequel il vit.

L'éducation relative à l'environnement doit amener à la compréhension des systèmes de valeurs qui la sous-tendent et à la recherche de valeurs mieux adaptées à un développement durable. Ainsi, intégrer la responsabilité envers les générations futures dans les décisions d'aujourd'hui est un choix éthique. Développer une citoyenneté de proximité, bien sûr, comme forme privilégiée d'intervention sur le monde vécu de chaque collectivité, mais aussi une citoyenneté planétaire. Comment élargir la question des droits de l'homme à celle, non moins cruciale, de ses devoirs à l'égard des générations futures et également à l'égard des autres espèces et de la nature ?

La problématique de l'environnement est apparue quand les sociétés ont ressenti leur propre développement comme une menace pour la survie de l'espèce humaine. Dans cette mesure, la finalité de la science est devenue politique. Science de la complexité, elle met en lumière le caractère complémentaire et non contradictoire des sciences expérimentales et des sciences sociales. Dans la mesure où le savoir sera nécessaire pour le changement, le lien entre l'éthique et la science pourra être la clé de résolution de bien des problèmes qui concernent notre avenir.

Bibliographie

- Bastien C., "Le décalage entre logique et connaissance" in *Courrier du CNRS*, n°79, 1992.
- Barbier R., "Écologie politique, éthique et éducation" in *Pour*, GREP, 2005.
- Béaud M. et al., *L'État de l'environnement*, éd. La découverte, Paris, 1993.
- Brundtland G.H., *Notre avenir à tous*, CMED, éd. du Fleuve, Montréal, Québec, Canada, 1988.
- Cobast É., "L'insoutenable responsabilité des hommes" in *Géopolitique du développement durable*, Rapport Antheios 2005, PUF, Paris, 2005.
- Delors J., *L'Éducation, un trésor est caché dedans*, éd. Odile Jacob-UNESCO, Paris, 1996.
- Ewald F., "L'expertise, une illusion nécessaire" in *La Terre outragée*, éd. Autrement, Paris, 1992.
- Fourez G., "Se représenter et mettre en œuvre l'interdisciplinarité à l'école" in *Revue des Sciences de l'Éducation*, vol xxiv, n°1, Montréal, 1998.
- Jacquard A., *Voici le temps du monde fini*, éd. Seuil, Paris, 1991.
- Jacquard A., *À toi qui n'es pas encore né(e)*, éd. Calmann-Lévy, Paris, 2000.
- Morin E., *Introduction à la pensée complexe*, ESF éd., Paris, 1990.
- Morin E., *Les Sept Savoirs nécessaires à l'éducation du futur*, UNESCO, 1999.
- Morin E., "Éthique" in *Pour*, GREP,

L'Appel de Caen - Octobre 2009

Les secondes Assises de l'éducation à l'environnement vers un développement durable (<http://assises-eedd-2009.fr>)

Associations, syndicats, collectivités, services de l'État, entreprises se sont réunis pour échanger sur les problématiques identifiées dans les états des lieux régionaux réalisés au préalable pour construire collectivement des propositions en faveur de l'éducation à l'environnement vers un développement durable.

Ces Assises régionales n'auraient pu se construire sans les différentes contributions des acteurs de terrain qui se sont exprimés et ont ainsi apporté de la matière aux échanges en organisant des assises locales sur leurs territoires (département, communauté de communes ou d'agglomération, commune, Parc naturel régional...).

Les Assises nationales de l'éducation à l'environnement vers un développement durable se sont déroulées à Caen en octobre 2009, et se sont achevées sur ce magistral "Appel de Caen".

Appel des participants - Assises nationales d'EEDD Caen, Basse-Normandie, octobre 2009

Pour le passage à l'action en faveur de l'Éducation à l'environnement et au développement durable.

- Nous, femmes et hommes citoyens de la Terre engagés dans l'action en faveur de l'éducation à l'environnement et au développement durable lançons aujourd'hui à Caen un appel solennel.
- Nous déclarons agir ensemble pour une éducation à l'environnement et au développement durable pour tous, en tout lieu, tout au long de la vie, apte à répondre aux défis écologique, social et économique.

- Nous affirmons urgente la mise en oeuvre d'une éducation non marchande, empreinte d'humanité, de fraternité, de solidarité, de laïcité et de dignité.
- Nous affirmons urgente la mise en oeuvre de pédagogies diversifiées faisant appel à l'émerveillement, au jeu, au plaisir, qui développent l'imagination, la créativité et la capacité d'expression.
- Nous affirmons urgente, la mise en oeuvre de pédagogies actives basées sur le contact avec la nature, le réel, la pratique de terrain.
- Nous affirmons urgente la mise en oeuvre d'une éducation scientifique axée sur la compréhension des phénomènes, qui permet à l'individu d'acquérir les outils nécessaires à son autonomie.
- Nous affirmons urgente la mise en oeuvre de pratiques qui permettent le respect de l'autre, la rencontre, le partage et l'échange.
- Nous affirmons urgente la mise en oeuvre, sur tous les territoires de projets éducatifs qui prennent en compte la complexité, la multiplicité des acteurs et favorisent le partenariat et la concertation.
- Nous affirmons urgent l'apprentissage du « faire ensemble » et la capacité à coopérer, à co-construire et à s'ouvrir à la culture des autres.
- Nous affirmons urgente la mise en oeuvre d'une éducation à l'environnement et au développement durable accessible à tous, permettant de s'impliquer dans la vie de son territoire et qui donne les moyens de prendre des initiatives et d'agir avec les autres.
- Nous affirmons urgente la mise en oeuvre d'une éducation émancipatrice, permettant à chacun de prendre la pleine mesure des enjeux, de participer au débat, de décider dans le plein exercice de son esprit critique et de son jugement, en toute démocratie.
- Nous, acteurs de cette éducation, attentifs au besoin de « ré-enchanter le monde », nous nous engageons à retisser les liens entre l'Homme, la nature, la culture.
- Nous demandons la pleine reconnaissance de ceux et celles qui agissent dans ce sens depuis plusieurs décennies.
- Pour traduire enfin par la pratique les discours de Stockholm, Rio et Johannesburg, nous appelons toutes les femmes et tous les hommes citoyens de la terre à agir et s'engager dans l'éducation à l'environnement en faveur du développement durable.

Écriture collective, à Caen le 29 octobre 2009

éclairages



L'Économie sociale et solidaire : la réponse à la crise !

L'Économie sociale et solidaire représente en France quatre familles statutaires : les coopératives, les mutuelles, les associations et les fondations.

L'ESS s'est construite à partir d'un projet se déclinant en valeurs et en principes d'application. L'Économie Sociale et Solidaire (ESS) se caractérise par son mode d'entreprendre spécifique et non par des activités particulières.

Un Projet

Penser et agir autrement en société et donner du sens à l'acte d'entreprendre

L'Économie sociale et solidaire combine engagement social et initiative économique pour mettre la personne humaine au centre des activités et replacer l'économie dans son contexte : les activités économiques sont un moyen au service d'un projet sociétal.

Des valeurs

Induites par le projet, elles prônent :

- la promotion de l'agir et du vivre ensemble par l'initiative collective, l'esprit de coopération et la responsabilité citoyenne ;
- l'association de principes de solidarité interne et externe à des principes économiques de production et d'échanges ;
- la prévalence du service rendu par rapport au profit dégagé ;
- la réponse à des besoins et à des aspirations sociétales sur un territoire.

Alain Cantarutti
est directeur d'un
Centre social et
président d'une
SCIC – La Carline,
dans la Drôme.

Des principes d'application

En 1980, les acteurs français de l'Économie sociale et solidaire, réunis au sein du CNLAMCA1, ont publié une charte de l'économie sociale. Ce texte formalise les principes, les caractéristiques communes aux organisations de l'économie sociale qui fondent leurs différences par rapport aux autres façons d'entreprendre et leur rapport original dans la société.

La gouvernance démocratique avec des dirigeants élus, des instances de décision collective selon le principe "une personne = une voix"

Les entreprises de l'Économie sociale et solidaire sont gérées démocratiquement car elles appliquent le principe "une personne, une voix" selon lequel leurs membres ont le même droit de vote aux assemblées générales, quel que soit leur rapport au fonctionnement de l'entreprise : apport en capital dans une coopérative, en temps dans une association ou une mutuelle.

La double qualité des personnes

Une même personne est bénéficiaire du bien ou services produits (salariée/usager/cliente) et également promotrice du projet (associée, sociétaire ou adhérente). Ce principe transversal aux familles de l'Économie sociale et solidaire « conforte l'individualité de la personne qui, par son biais, recouvre une identité politique en économie. Alors que l'entreprise capitaliste est tiraillée entre les besoins des clients et les exigences des porteurs de capital, l'entreprise d'économie sociale sert le seul projet collectif de ses membres. La double qualité fonde la modernité de l'entreprise d'économie sociale. Elle rend possible l'unité de la personne. Elle permet de concevoir une forme originale de gouvernance qui garantit l'efficacité à la fois économique et sociale de l'entreprise. » (*L'Économie sociale : utopies, pratiques, principes*, Jean François Draperi, Presse de l'économie sociale).

La primauté de l'objet social sur le capital

Les structures de l'ESS sont des groupements de personnes et non de capitaux. Elles sont constituées de sociétaires, adhérents, associés, solidaires et égaux en devoirs et en droits. Ces personnes, rassemblées autour d'un intérêt commun de façon solidaire, promeuvent des modes de gouvernance démocratique et inventent des formes innovantes d'entrepreneuriat collectif. La personne et l'intérêt commun (le projet social) de ces organisations sont au cœur de l'activité, ils priment sur la recherche de profit et l'excédent de capital.

La non-lucrativité (ou lucrativité limitée)

La non-lucrativité est totale dans les associations et les mutuelles. Elle est inhérente à la définition de l'association en tant que mise en commun d'activités et de connaissances dans un but autre que de partager des bénéfices. Elle est également une composante de la définition des mutuelles.

La non-lucrativité est partielle mais limitée dans les coopératives.

L'impartageabilité des réserves

Les entreprises de l'ESS reposent sur la propriété collective des moyens de production. Les réserves doivent rester impartageables et leur collectivisation est au surplus légitimée par leur caractère de seule source de financement stable opposée à la remboursabilité du capital.

La gestion autonome et indépendante

Les entreprises d'économie sociale sont par définition indépendantes : nulle collectivité publique, nul groupe, nul fonds de pension ou nul concurrent ne peut en prendre le contrôle, non seulement parce qu'elles ne sont pas cotées en bourse (ce ne sont pas des sociétés de capitaux), mais surtout parce que, du fait du principe "un homme, une voix", aucun actionnaire ne peut peser davantage qu'un autre.

La liberté d'adhésion

Ce principe est un pilier fondamental de l'ES. Il suppose une liberté totale dans l'initiative d'adhésion à une structure de l'économie sociale et autorise également les adhérents à quitter cette structure quand ils le souhaitent. L'ESS a pour vocation à réunir des individus non pas étrangers les uns aux autres, mais des membres qui partagent le sentiment d'appartenir à une collectivité et qui acceptent en conséquence des devoirs mutuels. Le lien qui s'établit entre les adhérents ou les associés d'une structure intègre la conviction partagée que la satisfaction de l'intérêt de chacun passe par le bien-être de tous.

L'Économie sociale et solidaire développe donc un schéma de croissance durable, humaine, solidaire et responsable, facteur de cohésion sociale et concrétise un autre mode d'entreprendre.

Mais derrière ces fondements se cachent des réalités bien disparates

Quelques chiffres

En France, l'ESS représente environ 9 à 10 % de l'emploi salarié en 2006 d'après les données du Conseil National des Chambres Régionales de l'Économie Sociale.

En effet, les 203 000 employeurs représentent 9,5 % des employeurs français (employeurs publics compris – hors agriculture, sylviculture et pêche) ; et l'emploi salarié représente, quant à lui, 9,8 % des emplois. Toutefois, en équivalents temps plein, ce chiffre tombe à 9,1 % ce qui signifie de la part des emplois à temps partiel est plus importante que dans le reste de l'économie.

Quoi qu'il en soit, ce chiffre est considérable ! D'autant plus qu'en 2006, le nombre de création d'emploi représentait, à lui seul, 18 % du total des créations d'emploi en France. Ce secteur économique est donc en pleine expansion aujourd'hui.

Quatre familles

Le secteur est composé de quatre familles : les coopératives, les mutuelles, les associations et les fondations. Les associations représentent, à elles seules, 78 % des salariés du secteur. Viennent ensuite les coopératives avec 13,8 %, les mutuelles avec 5,5 % et les fondations avec 2,7 %

De très petites entreprises

Toujours en 2006, l'effectif moyen des entreprises de l'ESS était de 11 salariés (13 pour les coopératives, 17 pour les mutuelles, 10 pour les associations et enfin, 59 pour les fondations).

Un secteur difficilement identifiable

En effet, certaines grandes banques, certaines grandes compagnies d'assurances bien connues (Crédit Mutuel, MAIF, ...) sont dans le secteur de l'Économie sociale et solidaire avec, pour le Crédit Mutuel, par exemple, quelques 30 500 salariés et une visibilité très "capitaliste". Si les clients du Crédit Mutuel sont des sociétaires, le nombre de votants aux assemblées générales est très faible et le sentiment d'appartenance à un projet de l'Économie sociale et solidaire est certainement encore plus faible. On peut facilement imaginer que pour la grande majorité des clients – sociétaires, le choix d'une banque mutualiste est avant tout un choix économique ou de proximité !

Par contre, à l'opposé des grands mastodontes, existent de petites associations, des coopératives qui sont clairement identifiées par les sociétaires comme des structures économiques alternatives et où les valeurs, les fondements de l'économie sociale sont souvent primordiaux pour les sociétaires engagés.

Les associations ont-elles conscience d'être des acteurs économiques ?

Nous l'avons vu, les associations représentent 78 % des effectifs salariés de l'Économie Sociale et Solidaire et ce principalement dans les champs des services aux particuliers, de l'éducation, de la santé et de l'action sociale. Ces associations (petites structures de garde d'enfants en milieu rural, Centres de loisirs, mais aussi, pour une majorité d'emplois, des structures médicosociales tel que des établissements accueillant des personnes handicapées) sont bien concentrées sur leur raison sociale et ont, me semble-t-il, encore peu conscience du poids économique qu'elles représentent.

À titre d'exemple, dans de Diois (territoire rural de la Drôme avec 52 communes et 10 500 habitants), où je vis, les associations représentent aujourd'hui plus de 200 emplois. Le Centre hospitalier, premier employeur local, a aujourd'hui 250 salariés. Le deuxième employeur est la Cave coopérative (Clairette de Die) avec 150 salariés. Les associations sont donc clairement un acteur économique important pour ce territoire. Néanmoins, ni les responsables associatifs, ni les élus, ni les autres acteurs économiques ne perçoivent cette force.

Et si l'ESS était l'avenir de l'économie ?

Nous le voyons aujourd'hui, avec la crise financière, la société attend un changement de cap en ce qui concerne l'économie.

Nous l'avons vu, l'ESS est un acteur économique de poids qui a beaucoup progressé dans les dernières années en se développant mais aussi en se structurant (création notamment des Chambres Régionales de l'Économie Sociale et Solidaire).

De plus, les citoyens sont friands des ces nouvelles tendances : l'agriculture biologique, l'épargne solidaire, le commerce équitable... Si certains affirment que ces tendances sont des effets de mode, on peut légitimement penser qu'ils montrent avant tout une volonté d'une société plus égalitaire, d'un autre mode de croissance, respectueux des personnes et des territoires.

Même si tout cela est encore fragile, on peut noter qu'une dynamique réelle s'est enclenchée.

Pas encore repéré par la sphère politique !

Pour autant, l'ESS, si elle progresse et est porteuse de sens n'a pratiquement pas de place dans le débat public et le monde politique ne semble pas encore l'avoir repéré. L'enjeu, pour les années à venir est donc certainement la capacité des acteurs de l'ESS à s'organiser de façon encore plus forte et surtout sa capacité à peser dans le débat public. La période de crise actuelle est certainement propice à cela !

Gageons que l'ESS est une des réponses à la crise actuelle. Cette crise que l'on dit économique est certainement avant tout sociétale.

C'est donc la société civile, à travers sa capacité à s'organiser concrètement dans des projets économiques, solidaires qui pourra faire évoluer les regards, faire évoluer les pratiques !

Longue vie à l'ESS !



Crise écologique ou crise sociale ?

François Plassard - Entretien avec Florence Jullion
Préface Albert Jacquard, éd. Ovakia, 2009, 180 (petites) pages

Ingénieur en agriculture et docteur en économie, François Plassard a été successivement initiateur de haute montagne, agent de développement territorial, créateur d'entreprise, chargé de mission au ministère de la recherche sur les nouvelles technologies et formateur. C'est un homme de multiples terrains d'expérience et d'action qui se consacre actuellement aux éco-hameaux, ce qui lui a valu le prix national CIM 2003 sur le thème du développement durable. Sa vie citoyenne est riche d'innovations qui vont des Jardins de Cocagne, à l'Université citoyenne du temps choisi, aux Systèmes d'échanges locaux et à la création de la Haute École du conte pour créer des spectacles de contes en pleine nature dans les Cévennes.

Jane Martin
est licenciée en Sciences naturelles de l'université de Reading en Angleterre, formatrice d'anglais pour adultes, traductrice, et praticienne en médecine traditionnelle chinoise.

François Plassard, avec son itinéraire varié et créatif, est quelqu'un qui regarde, propose et surtout qui agit et innove. Ce petit livre résume succinctement les crises que nous traversons telles qu'elles ont évolué dans le temps et l'espace de la France post-1789 (c'est-à-dire, républicaine et post-industrielle), sans oublier nos autres passés plus lointains et les horizons de la mondialisation. Il aborde son analyse par l'examen des valeurs qui étayent notre société et les aspects de l'organisation humaine en général.

Les valeurs sont l'esprit et les sociétés la matière

Dans son livre l'auteur examine les deux valeurs qui synthétisent les débuts de la Révolution : Liberté et Égalité. D'abord leviers d'un progrès éthique de la société humaine,

l'évolution de leur mise en pratique a permis un glissement vers l'impasse de la société marchande actuelle, autant mondiale que française. Le retournement pervers de la situation a abouti à l'appauvrissement des plus pauvres et l'enrichissement des plus riches ; les parachutes dorés et autres scandales n'en sont que la pointe émergée et la caricature. Pourtant « *derrière le mot Liberté se profile cette aspiration à un épanouissement personnel* », à l'affirmation du "je" individuel. « *Cette valeur Liberté fut associée au "Progrès" qui avec les mots Science et Raison ont fait les trois mots piliers de la révolution des Lumières.* » Dans la pensée capitaliste, cette **Liberté** s'exprime par la libéralisation du **Marché** et la satisfaction des désirs individuels au détriment des besoins fondamentaux de tous ; ce qui peut se résumer par la déréglementation des échanges commerciaux et la consommation devenue consumérisme, le bien public malmené ou méprisé. Aujourd'hui, par le biais des média et de la publicité, nous subissons un formatage qui nous rend « *toxico-dépendants de la croissance quantitative confondu au progrès.* »

L'auteur nous conte la valeur **Égalité**, représenté par l'**État** dont le rôle est de veiller à la juste distribution des biens produits, des droits de l'homme et du citoyen. L'esprit de ces valeurs se trouve inévitablement altéré par les différences de l'héritage historique et les réalités à l'œuvre dans les sociétés qu'elles guident.

Rupture de représentations – ce sont les crises qui changent l'ordre des valeurs

Edgar Morin dit : « La référence aux valeurs à la fois révèle et masque la crise des fondements ». La société civile accuse la faillite de la société marchande et de l'État irresponsable qui permet la croissance des inégalités. Les crises forcent aux changements de paradigme là où les puissances du Marché (multinationales) et de l'État (pouvoir central) ne prennent pas le chemin. François Plassard croit aux forces périphériques des micro-changements dûs à la créativité de l'imaginaire collectif. On estime maintenant à 24% de la population ceux que l'on appelle les "créatifs culturels". « *Ainsi, si la crise historique que nous vivons à l'échelle de l'humanité porte en elle tous les désastres, elle porte en elle aussi les chances (toujours incertaines) d'une métamorphose.* » Cela se passe à l'endroit de la **Fraternité**, troisième mot clé de la République qui n'a été ajouté qu'en 1848 et que nous traduisons aujourd'hui par **Solidarité**, une qualité ré-émergente qui se décline dans l'entraide, le don, la réciprocité et l'échange non marchand.

La complémentarité limitée du couple Liberté-Égalité

Nous avons derrière nous 10 000 ans de sociétés sédentaires qui ont pratiqué des variantes des valeurs invoquées ; et plus récemment « *nous avons connu des périodes historiques où la complémentarité État-Marché nourrissait un cercle vertueux dans le partage des gains de la productivité du travail* ». Plus récemment de 1945 à 1975, « *dans la période dite des "trente glorieuses", la croissance de l'Avoir et la croissance de l'Être semblait aller de pair, la finalité était la croissance des biens matériels. En quelque sorte les pauvres s'enrichissaient plus vite que les riches !* »

Il s'est opéré une mutation technologique et « *la manière de produire change ; des liens de plus en plus indirects s'établissent entre l'appréciation d'un salaire et la richesse collectivement produite.* » Le génie technologique pourrait et devrait nous permettre de moins travailler et de mieux vivre, mais ce n'est pas le cas. Le Capital mondialisé s'approprie les gains au détriment de l'État et des citoyens et « *l'équilibre entre le Marché et l'État est rompue au cours des années 70... L'externalisation des coûts environnementaux sur l'ensemble de la société permet de privatiser les bénéfices.* »

Le début de la fin du *res publica*

En 2005, les AGCS (Accords généraux de la commercialisation des services) ont sonné le glas du service public avec la privatisation de ses prestations qui, auparavant n'étaient pas censé rapporter un profit autre que le bien être de la communauté. Les vingt dernières années ont vu les revenus du capital augmenter (en France) de 22% et les revenus du travail diminuer de 17%. Les 225 plus grosses fortunes de la planète concentrent 47% des richesses financières, car l'économie spéculative est devenue plus rentable que l'économie productive. Le virtuel prime sur le réel. C'est une économie hors-sol.

De la valeur des crises

Les crises forcent à revoir les axes structurants de la société et l'interprétation des valeurs invoquées et de prendre conscience de leurs éventuelles perversions. Par exemple, la planification autoritaire de l'URSS s'est poursuivie au nom de l'Égalité et actuellement « *le Marché, au nom de la Liberté se débarrasse de l'État... Partout dans le monde les forces du Marché, libérées de la contrainte de l'Égalité du précédent contrat social font voir leur face cachée [...] celle du pouvoir pour le pouvoir.* » Les excès impudiques du capitalisme effréné (crise économique) et la violence des inégalités (crise sociale), auxquels s'ajoutent des problèmes critiques concernant tous les aspects de l'environnement (crise écologique), sonnent le signal d'alarme pour de plus en plus de citoyens. Les instances politiques et économiques commencent à se voir obligées de prendre en compte des problèmes pointés par la société civile en bonne voie de devenir le troisième pouvoir ; ceci est une résurgence de la Fraternité oubliée, le "nous" à la place du "je".

La Fraternité au secours de la crise sociale

« *Au moment du passage de la Préhistoire à l'Histoire, le moment de la première métamorphose de la société humaine des cueilleurs-chasseurs vers la sédentarité agraire des qualités empathiques et humaines ont été perdues, mais une nouvelle conscience est en train de naître. Les opérations humanitaires, les métiers de l'aide et le bénévolat sont la preuve d'une solidarité qui tente de limiter les dégâts, mais ce n'est pas parce que nous agissons sur les effets que nous supprimons les causes. La réparation-insertion prend le nom d'économie solidaire.* » Les effets sont limités mais

cela témoigne de l'élan altruiste et coopératif qui se manifeste. F. Plassard cite Sénèque : « *Il n'y a pas de vent favorable pour un bateau qui ne sait pas où il va* » afin de souligner la nécessité d'une réorientation politique pour donner du sens et un sens aux soubresauts et catastrophes qui font trembler le monde en ce moment.

Le lien est plus important que le bien

L'auteur esquisse les quatre grandes périodes de l'histoire des modes de vie et d'organisation vécues par l'homme : « *cueilleurs-chasseurs, société agraire, société industrielle et société à dominante d'information et de services que nous savons mal nommer* ». Il y a perte de sens et perte d'humanité. Le thème central du livre est le retournement de la logique des rapports entre personnes, une transformation du système de croyances, la recherche de nouvelles finalités et de leur application concrète pour le bien des hommes; en somme que la Fraternité devienne plus importante que la Liberté et l'Égalité.

Il s'est inspiré les sociétés du don pour impulser des innovations telles que les jardins de cocagne, l'université citoyenne du temps choisi et le système d'échanges locaux (SEL). Le dénominateur commun est la création du lien social par la relation non marchande. Ces formes d'échange opèrent la réinsertion des produits, des services et des personnes dans leur localité. Ce sont des initiatives de partage et de coopération où toute contribution est valorisée et où chacun a sa place ; l'auteur nous renvoie au Petit Prince de St. Exupéry qui parle d'approvisionnement. C'est l'antidote de l'anonymat douloureux dont souffre tout le monde.

Les initiatives mutantes

32

« *Quand un nouveau seuil de complexité émerge, un nouveau collectif apparaît [qui] détient une partie des informations du passé et [...] s'habille de formes nouvelles pourvues de propriétés nouvelles* ».

Le principe d'émergence, de franchissement de seuil fait partie des mécanismes du vivant et l'auteur nous plonge dans une nouvelle façon d'envisager la transmutation des sept domaines de l'activité humaine : « *L'éducation, la santé, la culture, les loisirs, les services relationnels de proximité, l'environnement, l'agriculture de proximité. [...] La production de l'humain par les liens qu'il tisse avec les autres sont prioritaires sur la production de l'objet.*

Peut-on imaginer toutes ces activités [...] se réduire uniquement à la relation « fournisseur client » du Marché ou « prestataire-usager » de l'État sans faire appel à cette troisième logique de la Fraternité faite de don et de réciprocité ? »

L'expérience du Temps choisi – une possibilité de métamorphose

Une tentative de métamorphose par la démarche du "temps choisi" (1992-1996, en Rhône-Alpes et en Italie avant Berlusconi) permettait à « *un salarié de négociant son*

passage à mi-temps (avec un chèque du temps choisi) pour partager son travail avec un chômeur et s'investir dans un projet de temps choisi au sein d'une association d'utilité sociale, culturelle ou écologique (transport, jardin collectif, jeux pour des enfants hospitalisés, etc.) ; la société fait l'économie d'un mi-temps de chômage. C'est un exemple flagrant de Fraternité [...] et d'épanouissement personnel ! »

Le travail – une question de morale

La conception actuelle du travail bloque la nécessaire métamorphose ; 80% de la population habite en ville et doit travailler pour gagner de l'argent pour vivre. « travailler pour vivre » est devenu « vivre pour travailler » car sans travail, pas de revenu et pas de reconnaissance sociale. Le discours gouvernemental de culpabilisation pour produire plus (travailler plus, gagner plus !) entretient une croyance dans le salut (individuel et social) par le travail devenu une forme d'ordre moral. Il se trouve que la France est un des pays les plus productifs mais François Plassard constate que l'accroissement du PIB ne coïncide pas avec le BIB (Bonheur Intérieur Brut) !

Si le coût global du chômage s'élève à 13,5% du PIB (moitié coûts directs et moitié indirects estime Jacques Nikonoff d'Attac) il y a bien des raisons qui freinent la voie du « travailler moins pour mieux travailler ». Utiliser les 77 milliards d'euros estimés nécessaires pour ainsi stimuler la réduction du temps de travail (temps choisi) sans alourdir les charges de la nation est simplement une question de rendre actif l'argent passif. « *Mais le voulons-nous vraiment ? Notre regard sur les questions de travail s'enracine dans un socle de croyances qui remontent aux origines de nos religions monothéiques du sacrifice et du salut. [...] Qui ne travaille pas n'aura pas à manger* » disait St. Paul ». Nous ne savons pas encore intégrer d'autres types de travail et d'échanges.

Changement de regard

L'économiste américain visionnaire, John Keynes, avait prévu en 1936 que « lorsque le Monde Occidental se transformerait en société d'information et de services, il sombrerait dans une grande dépression nerveuse, dont il ne sortirait que par une révolution culturelle », car il avait vu les limites du transfert des emplois de l'agriculture vers l'industrie et puis de l'industrie vers les services. Il s'agit d'un changement de cadre conceptuel pour sortir de l'impasse du cycle infernal de la production et de la consommation, de l'économisme, du délabrement de notre environnement et de la misère psychique ambiante. Il a parlé d'une révolution culturelle car il faut d'autres visions, d'autres postures pour sortir du cadre du contrat social (dévoyé) actuel et, étonnamment, la crise écologique vient seconder la crise sociale.

L'Humanité s'interroge sur sa survie

Les crises les plus visibles concernant le climat, l'énergie et la biodiversité, auxquelles s'ajoutent celles envisagées concernant l'alimentation, l'eau potable, l'habitat, la santé

et les transports sont en train de forcer tous les niveaux de notre société à reconsidérer leur modes de vie. Les ressources naturelles de la planète ont été utilisées sans conscience. La terre a été déstockée et l'empreinte écologique globale de 1,8 ha par habitant nous montre que ce déstockage ne peut continuer impunément ; et encore ces ressources sont loin d'être également réparties entre pays riches et pays pauvres, et même à l'intérieur de ces pays.

François Plassard, en tant qu'expert, plaide un principe de précaution impliquant le développement d'une « *agriculture de subsistance et de sécurité alimentaire qui préserve la couverture végétale des sols et les équilibres écologiques locaux [...] mais l'OMC (Organisation Mondiale du Commerce) nous met sur le chemin des souverainetés alimentaires par grandes régions au nom d'une autre conception de la croissance.* » Les petites exploitations sont plus productives par unité de surface (de 2 à 10 fois plus) et peuvent mieux éviter l'utilisation de pesticides et d'engrais chimiques dangereux pour notre santé et celle de la terre. Pourtant, c'est à l'agro-industrie que la société du Marché octroie des subventions, tout comme l'État subventionne les grandes entreprises en difficulté et laisse périr les petites.

Les illogismes du monde actuel

La destruction de l'agriculture paysanne qui va de pair avec le dumping des excédents des pays riches dans des pays pauvres risque d'aboutir au cumul de trois catastrophes : humaine, environnementale et énergétique. « *Méfions-nous des cultures agricoles mise en place inconsidérément en substitution du pétrole dans une régulation faite par le marché. Ces biocarburants, devenus marchandises, risqueraient d'alimenter le réservoir d'essence du riche au détriment de l'assiette du pauvre.* »

34

Il est d'une terrible ironie que « *l'impact de l'obésité sur le coût de la santé aux États Unis est à peu près ce qu'il faudrait dépenser pour nourrir convenablement les 850 millions qui ne mangent pas à leur faim.* » C'est une situation de David et Goliath.

Le pouvoir du consommateur

Nous, les consommateurs, « *en privilégiant l'achat des produits agricoles de saison et d'une agriculture respectueuse de l'environnement, en réduisant nos régimes trop carnés (il faut de 5 à 20 kilos de céréales pour faire un kilo de viande)* » pouvons infléchir les tendances actuelles délétères et améliorer notre santé et l'écologie planétaire à la fois. Le réseau des AMAP (Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne) en pleine expansion et qui permet aux citoyens consommateurs d'avoir accès à des légumes de qualité, de proximité et sans intermédiaire, témoigne d'un choix conscient ; il y a mutation. C'est également encourageant de savoir que 75% de la population française ne veulent pas des OGM dans leur assiette.

Un destin partagé

Notre destin est lié au destin de la planète ; la « *posture du jardinier* » que préconise François Plassard qualifierait ce nouveau rapport à la nature que nous avons à inventer, car la posture de l'entrepreneur qui serait l'optimisation du profit monétaire met le monde et tout le monde en péril. « *Comment, nous les humains devenus les premiers prédateurs de la planète, pouvons-nous imaginer un nouveau contrat social avec les autres êtres vivants, avec nous-mêmes ?* » Edgar Morin parle du défi de Réorienter, Réévaluer, Recycler, Relocaliser nos activités pour que le bien commun soit réhabilité à long terme par le Politique à l'écoute de la société civile. Ce changement de regard et de fonctionnement, cette révolution culturelle nécessitera une « *déprogrammation d'une société qui forme des gagnants [...] nourris de rêves de puissance* » pour « *l'émergence d'une citoyenneté planétaire.* »

Darwin revu et corrigé

Les pouvoirs de tous ordres font état d'une loi de l'évolution basée sur de la survie du plus fort pour justifier les lois économiques, Mais il y en a d'autres que soutient une pensée scientifique plus contemporaine et moins réductionniste. Nous pouvons constater que la co-opération est une dynamique évolutionnaire toute aussi efficace, que la stabilité globale d'un système dépend de sa complexité (qui « *rime avec diversité* »). Dans de tels systèmes vivants parvenus à maturité (par exemple la forêt tropicale) il y a une petite partie consacrée à l'entretien et à la réparation, et le reste au maintien de la stabilité. Nous pourrions envisager une société humaine mature fonctionnant de cette manière, à l'encontre de l'uniformisation (réduction et perte de diversité) et de la fuite en avant matérielle que nous vivons actuellement au nom du progrès.

Par ailleurs, au nom de la diversité, trouvons inspiration dans « *la théorie d'incomplétude de Godel qui démontre qu'aucun système de connaissance ne peut évoluer sans faire appel à des concepts extérieurs à lui-même.* »

35

Une décroissance soutenable va avec un développement choisi ...

Nous pouvons envisager une décroissance programmée, sélective et volontaire qui serait issue de débats à tous les niveaux; il s'agit d'un renouveau démocratique et « *une qualité d'écoute fraternelle et confiante* » et implique un regard critique sur ce qui est essentiel et ce qui est superflu. « *La force d'un projet, c'est la participation active de la population locale. Nous avons beaucoup à apprendre dans ces expérimentations tant sociales que techniques des pays du Sud dont l'empreinte écologique est inférieure à la moyenne mondiale [...] au service de la reconstitution d'écosystèmes et le renversement du processus de désertification.* » Au Rajasthan et au Ladakh, par exemple, les solutions écologiques s'allient au renouveau économique et au bien-être social et fraternel. « *En France le débat sur le développement local dans les territoires ruraux exclus de la croissance productiviste de l'agriculture industrielle*



a fait son chemin pour apparaître dans d'autres lieux de marge, par exemple celui des banlieues. Il a pris le nom d'économie solidaire. » L'auteur a travaillé « *au sein du comité consultatif de l'éphémère secrétariat d'État d'Économie sociale et solidaire [...] mais a essayé sans succès d'inscrire l'expérimentation du temps choisi dans le projet global "Temps et Citoyenneté". Malheureusement il manquait une réelle volonté politique.* » No comment !

...dont l'expérience des éco-hameaux

« *Au sein de notre association d'auto-éco-constructeurs, nous commençons avec le conseil municipal et la DDE par déterminer un site possible en versant sud, ne gênant pas l'agriculture pour y implanter 7-9 maisons bio-climatiques.* » L'auto-construction va de pair avec les artisans locaux, les matériaux locaux, la réappropriation de savoir-faire traditionnel. La démarche est hors spéculation foncière et permet aux nouveaux acteurs de vivre dans une maison coûtant de 55 à 100 000 euros et de 250 000 heures de travail de chantier entre voisins. Internet et l'ADSL permettent une décentralisation du travail et un réinvestissement des campagnes par ceux qui avaient besoin auparavant de vivre en ville. Ces éco-hameaux sont fondés sur le partage et intègrent beaucoup d'auto-subsistance.

« *Autant dire combien cette démarche coopérative, ascendante, qui invente en marchant sur sa cohérence technique, économique, urbanistique, juridique, sociologique [...] inquiète les institutions prisonnières de leurs approches programmatiques et fermées pour ne pas dire autistes !* » Il s'agit d'un « clash » culturel.
Pour revenir aux pays du Sud [...] notre apprentissage à être plus autonome et plus économe encouragera les pays pauvres à s'engager dans un autre type de croissance, par exemple en re-développant leurs cultures vivrières plutôt d'accroître leurs dépendances (et leurs dettes) avec des cultures industrielles. »

La posture du jardinier

Dans toutes ces démarches il y a un renversement de notre rapport à la nature et dans la manière de s'enraciner dans un contexte toujours singulier ; l'entrepreneur se transforme en jardinier qui accompagne les processus du vivant plutôt que de chercher à maîtriser et posséder la nature selon la pensée de Descartes.

« *Nous ne pourrons faire de notre planète un jardin que si nous reconstruisons notre jardin intérieur [...] et changer notre société implique nécessairement de changer notre manière de nous construire en tant qu'humain.* »

Nous sommes les liens que nous tissons

Pour expliquer les guerres que les humains n'ont cessé de se livrer, l'auteur fait référence à la thèse de René Girard et « *la violence fondatrice de notre civilisation dont*

le meurtre d'Abel le nomade par Caïn le sédentaire est le symbole » le reliant à celle qui produit également le bouc émissaire. Il évoque le « *désir mimétique* » des humains et montre que le besoin de s'accaparer les objets en est une déviation (en avoir devient en avoir plus). La sédentarisation implique l'accumulation de stocks, la délimitation d'un territoire et sa protection de ceux qui en sont étrangers et prédateurs potentiels. « *Et le cercle vertueux des petites tribus sera remplacé au sein des grandes communautés par une autorité qui domine les hommes et où il s'agit d'éviter le déchaînement de la violence [...]; au sommet une Autorité qui veillera aux retours catastrophiques de cercle vicieux de la vengeance réciproque.* »

De l'extériorisation de la violence collective la transformation intérieure

L'autorité religieuse puis celle de l'État s'évertuent depuis toujours à maîtriser la violence collective ; les religions monothéiques du sacrifice et du salut ritualisés resoudent ainsi l'unité du groupe. Le sacrifice permet de projeter ses peurs sur l'extérieur et ainsi se purifier. Transposé à l'échelle individuelle, on nomme le mal hors de soi pour faire exister le bien. « *Sans un changement de la manière de réguler notre violence intérieure liée à nos peurs, notre rapport à la nature ne changera pas ! L'ennemi est en nous-mêmes.* »

Un nouvel art de vivre pour l'homme en voie de devenir

Pour l'instant nous pouvons considérer l'homme au stade de l'adolescence car « *l'homo sapiens, né il y a seulement trois millions d'années sort peut-être de ses 12 000 années d'adolescence pour devenir un humain. Comme chacun le sait, les phases de l'adolescence sont les phases de tous les dangers qui font le bonheur des marchands de la peur (12 milliards de dollars par an pour l'armement dans le monde), des marchands de paradis artificiels (500 milliards de dollars pour la drogue), des marchands de mode (500 milliards de dollars pour la publicité). Soit les chiffres incomparablement plus élevés que les 117 milliards dépensés pour le nécessaire et l'utile ! Mais nous le savons, la phase de l'adolescence détient aussi le record des suicides. Sachons alors sortir de notre adolescence pour éviter le suicide !* »

Grandir en intégrant le meilleur de l'héritage de notre histoire récente

Nous ne pouvons revenir à la société des chasseurs-cueilleurs et devons assumer l'expérience de nos passés récents pour en déceler le meilleur.

Nous avons besoin d'un État (délégation de notre pouvoir citoyen) pour compenser les inégalités et créer les biens publics et collectifs qui ne peuvent être abandonnés à la main aveugle et invisible du marché. »

Nous avons besoin de Marché pour assurer les échanges de biens, mais à condition de le mettre à sa juste place.

Nous avons besoin de Monnaie qui est un outil pour faciliter l'échange et peut se décliner de trois manières :

- La monnaie **Liberté** est celle que nous connaissons à travers l'euro le dollar, et *qui est devenue le moyen de richesse des banques et les investisseurs. « La cybermonnaie est une imposture et il y a urgence d'une réappropriation par le politique de la création de la monnaie... »*
- la monnaie **Égalité** serait « *redistributive, nominative, non cumulable, non cessible, rendant effective le concept de revenu d'existence attribuable à chacun contre une participation à sa mesure à l'effort collectif de production de richesses réelles et socialement utiles.* » Voire expérimentation en Bretagne et au Pas de Calais de cette monnaie SOL (solidaire), outil de service.
- La monnaie **Fraternité** existe en France depuis 12 ans sous forme des 350 SEL, (ainsi qu'en Angleterre, Allemagne, Italie, Japon, USA). C'est une monnaie fictive (mais réelle de par sa fonction) d'échange et de convivialité, proche du don et basée sur la réciprocité et peut même aller jusqu'à outrepasser la comptabilisation.

Quatre propositions pour ouvrir le chemin d'une nouvelle constitution

- la mise en œuvre du Temps choisi et un Service civil volontaire s'appuyant sur les universités régionales citoyennes,
- les trois monnaies,
- une démocratie participative « *au vécu quotidien et représentative ou délégative à tous les échelons de l'organisation de notre État avec mixité d'âge et mixité sociale* »,
- Revenu Minimum d'Activité ou de « *citoyenneté complétant progressivement le dispositif du temps choisi et éliminant la précarité dans une économie de la connaissance et stabilisant la demande du marché.* »

Une science humaine et humaniste

François Plassard, avec la diversité de son expérience et son ouverture transdisciplinaire, s'appuie souvent sur une pensée scientifique philosophique telle que celle d'Hubert Reeves pour nous interpeller avec les trois forces qui ont fait l'univers : « *la loi de Newton d'attraction universelle, la force nucléaire et la force électromagnétique. Il ajoute que si chacun de ses forces était allée au but de leur potentialité (si chacune l'avait emporté sur les deux autres), il n'y aurait que des atomes de fer et des trous noirs. Cette complémentarité de trois logiques, désastreuses quand elles deviennent isolément totalitaires, mais nécessaires à la production de la complexité et de la diversité.* »

Métamorphose

L'identification de l'homme à la biosphère et les uns aux autres fait partie de la même attitude. Et l'auteur cite Trinh Xuan Thuan (Vietnamien élevé dans la tradition bouddhiste et astrophysicien) de son livre *Notre planète bleue vue depuis le cosmos* pour

souligner l'endroit de la mutation essentielle : « *le travail sur soi et la transformation intérieure apportent une connaissance suprême associée à une compassion infini. Avec l'éveil (connaissance de la nature de l'esprit des phénomènes) il n'y a plus séparation de l'observateur, l'homme crée.* »

Pour résumer le message de ce livre et le rêve de son auteur on pourrait dire qu'il s'agit de faire une priorité du bien commun sur les biens individuels, tout en donnant sa place à l'individualité de chacun et sa nécessaire reconnaissance ; cela passe par le respect et la réciprocité, l'accueil de la différence. Il faudrait un travail en humanité afin que nous soyons prêts à cela dans notre esprit pour traduire la théorie en pratique sans trahir l'esprit les valeurs essentielles : Liberté, Égalité et Fraternité.

parcours



L'Économie sociale et solidaire : un moyen de vivre l'entreprise au service de l'humain Ou le parcours d'une entrepreneuse locale au service du global !

Ingénieur agronome de formation, spécialisée en Gestion Communication Développement, je ne me destinais pas à créer des entreprises, mais plutôt à faire du développement dans la coopération en Afrique ou du développement agricole dans nos belles campagnes françaises. Mais après quelques expériences dans le développement, je me suis mise à entreprendre, à faire du commerce, pas n'importe quel commerce : un commerce éthique. Et pas n'importe comment : en réfléchissant sur la gouvernance ; en créant des entreprises de l'Économie sociale et solidaire : SCOP, SCIC.

Qu'est-ce qui fait que depuis toute petite on ne souhaite pas faire une grande carrière, gagner beaucoup d'argent mais surtout faire des choses bien pour les autres, pour que la vie des uns et des autres s'améliore, pour que les inégalités diminuent, pour que le savoir se partage, pour que les expériences des uns servent aux autres ?...

Je ne sais pas répondre à cette question, mais je sais que si on m'avait dit, lorsque j'avais 18 ans que je créerais des entreprises, je ne l'aurais jamais cru. Je voulais mettre mes compétences au service d'associations ou de structures de développement pour le bien général.

Pourtant, en 1995, après avoir travaillé dans différentes associations : GRET (Groupe de recherche et d'échange technologique, Perspectives rurales, ASFODEL (Association pour

Caroline Dumas
est née à Lyon en mai 68... Après des études d'agro à Toulouse Ensat en 87, elle est aujourd'hui, d'entreprise en entreprise, principalement agricultrice, renouant ainsi avec ses racines paysannes ardéchoises.

la formation), j'ai créé ma première entreprise : une SARL, "Le Bon Panier" dans la région toulousaine. En 2003 avec trois amies, j'ai créé la SCOP "Tchai Walla" dans le Diois. En 2008 j'ai participé activement à la création de la SCIC "La Carline", toujours dans le Diois.

L'Économie sociale et solidaire est pour moi un vrai tremplin pour créer de nouvelles dynamiques dans notre société. Elle réconcilie la notion de développement pour l'intérêt général avec la notion d'économie. Elle nous montre aussi combien l'économie de marché telle que pratiquée aujourd'hui est limitée sur le plan du développement social et ne sait traduire sa nécessité ou ses performances que par la réussite financière ou l'enrichissement monétaire ou patrimonial ce qui n'est, pour moi, pas du tout synonyme de réussite ou de progrès.

Je me propose ici de vous parler de mes différentes expériences plus précisément pour montrer le lien entre développement et économie.

La SARL "Le Bon Panier"

une SARL au fonctionnement coopératif , jumelée avec une association qui tenait le volet "lien social" de l'activité

Il s'agissait de commerce de produits fermiers biologiques. Je me suis associée à un ami que le projet motivait. Nous achetions les produits agricoles de petites fermes bio des alentours de Toulouse et nous revendions sous forme de panier hebdomadaire ces produits aux particuliers de l'agglomération toulousaine. Nous nous étions inspirés des jardins de cocagne qui commençaient à distribuer leurs paniers hebdomadaires de légumes.

Il me semblait important de créer une nouvelle forme de commerce pour vendre des produits que les formes de ventes existantes ne permettaient pas de valoriser. Je pensais aussi qu'il était nécessaire de créer des intermédiaires spécifiques entre agriculteurs et consommateurs. Intermédiaires qui sauraient parler des produits, des fermes, expliquer les modes de production afin que les consommateurs deviennent avertis et ne confondent pas les produits industriels avec des produits de très haute qualité qui portent le même nom. Ma motivation pour créer "Le Bon Panier" était donc bien en quelque sorte "le développement", il s'agissait d'aider certains agriculteurs à mieux vendre leurs produits pour leur permettre tout simplement de rester agriculteur. Mon but : inventer une nouvelle forme de commerce pour qu'une agriculture petite et paysanne puisse survivre.

Mais alors pourquoi n'ai-je pas choisi de créer une association ? Par besoin de liberté, d'autonomie, par souci d'efficacité, de rapidité. Je connais bien les lourdeurs administratives et les difficultés de prise de décision dans les associations. J'avais envie de légèreté. Nos objectifs étaient clairs : réussir à créer nos deux emplois et acheter au prix fort les produits des agriculteurs.

Au moment de la création, nous avons longuement hésité entre le statut de SCOP (Société coopérative de production) et le statut de SARL. Nous avons opté pour la

SARL par facilité administrative en sachant qu'étant deux sociétaires égaux, nous pourrions fonctionner exactement comme des sociétaires de SCOP en terme de gouvernance : une personne égale une voix.

Au bout d'un an, nous avons créé une association qui regroupait les agriculteurs fournisseurs, les clients "consommateurs" et nous, le distributeur. L'association s'appelait "Ville-Campagne, un lien vital". Le bureau était composé de membres des trois parties. Nous organisons des visites de fermes avec explications et dégustations ; nous organisons également des conférences à Toulouse sur les différents modes de production : agriculture conventionnelle, agriculture biologique, biodynamie, sur le problème des OGM, etc.

Le lien entre les producteurs, les consommateurs et le distributeur était vraiment créé et l'association avait joué son rôle de lien social. On se connaissait, on se faisait confiance, on coopérait.

Pendant deux ans et demi, nous avons bien fonctionné. Cependant, nous nous étions trompés dans notre prévisionnel : au delà de 200 paniers par semaine, il nous fallait embaucher du monde pour répondre à la demande de travail. Or, notre prévisionnel prévoyait un seuil de rentabilité pour nos deux emplois à 400 paniers par semaine. Nous avons mal estimé le travail et la marge. À ce propos, la marge était constante et connue de tout le monde : nous gardions 25% du prix du panier. 75% retournaient aux producteurs. Nous avons donc dû déposer le bilan après 2 ans et demi de loyaux services auprès des agriculteurs et des consommateurs !

Cette expérience reste toutefois une vraie expérience d'Économie sociale et solidaire même s'il a été difficile de la mener économiquement jusqu'au bout. Notre place économique d'acteur intermédiaire était vraiment utile. Douze ans plus tard, le succès des AMAP montre que le besoin de relier les consommateurs et les producteurs est toujours aussi important. Une des difficultés des AMAP est qu'il manque souvent le distributeur !

La SCOP "Tchaï Walla"

Quand le rêve de 4 amies devient une entreprise de l'Économie sociale et solidaire

Arrivée en 2000 à Die, je rencontre quelques amies qui me font part de leur rêve de créer un lieu convivial sur Die : salon de thé, petite restauration, bar à jus, qui proposerait des repas bio et végétarien. Elles sont toutes les trois au chômage, ont des enfants jeunes et souhaiteraient créer leur emploi. Leur idée me plaît bien et je leur propose de travailler ensemble pour construire ce projet à quatre. Je leur explique pourquoi il me semble que la SCOP peut être un statut intéressant :

- L'entreprise est un projet collectif au départ,
- Nous souhaitons être salariées à temps partiel, à temps choisi,
- Nous voulons être notre propre patron,
- Nous acceptons toutes les quatre de prendre des risques pour créer l'entreprise,
- Nous sommes intéressées par la gouvernance de l'ESS : une personne = une voix,

- Nous ne souhaitons pas nous inscrire dans l'économie capitaliste ou patrimoniale, à savoir il n'est pas question de faire de plus-value en revendant plus tard les parts que nous détenons dans la société.

Ce dernier point fut une réelle question pour nous. Car lorsque l'on crée un commerce, il y a souvent toute une période d'investissement personnel en temps, non rémunéré. On récupère cette mise de fond (donnée en travail) par la plus-value au moment de la vente du fond de commerce. Or, ceci n'est pas compatible avec la forme de SCOP. Nous savions que nous ne pourrions récupérer que la valeur des parts que nous aurions mises au départ. Cela explique que l'on retrouve très peu de commerces et de restaurants qui choisissent le statut de SCOP.

Nous avons fini par passer au-delà de cette question et les aides de la CRESS (Chambre régionale de L'Économie sociale et solidaire) de 8000 € ainsi que les aides de la Région Rhône-Alpes via 1001 Talents de 11 000 € finissent par nous convaincre que nous faisons le bon choix.

Si pour moi, il était important de créer une SCOP plutôt qu'une SARL, c'était aussi pour tout l'environnement que cela apportait. Nous faisons alors partie d'un mouvement avec une fédération qui s'est dotée d'outils de conseil, de développement, financiers, spécifiques pour les coopératives. Nous étions aidées et conseillées dans tout le parcours du combattant de la création d'entreprise.

Avec la création, une formation de trois jours était prévue pour la gérante : elle fut d'un grand intérêt. J'ai alors compris les différentes questions qui se posent régulièrement dans les SCOP et la vigilance qu'il faut avoir pour que chaque salarié associé vive sa qualité de salarié et sa qualité d'associé au sein de la structure. Cela demande une véritable organisation et une discipline d'animation de réunion.

46

En effet, ce n'est pas dans notre culture de passer dans notre travail de la position de salarié (qui doit en quelque sorte être au service de l'entreprise, qui signe un contrat de travail et qui doit l'honorer, qui est supervisé par le gérant pour la bonne marche de la société) à la position de sociétaire, donc de patron qui prend part aux décisions de l'entreprise, qui embauche, qui décide de la politique de l'entreprise et qui élit le gérant.

J'ai proposé pour que cela devienne plus facile et que l'on assimile ces deux qualités, de faire :

- des réunions de salariés au restaurant. C'est le lieu de discussion sur l'organisation du travail, des emplois du temps, des menus, des problèmes que chacun peut rencontrer en tant que salarié. La gérante, garante du bon fonctionnement et de la bonne gestion de l'entreprise peut alors demander des comptes aux salariés.
- des réunions d'associées chez l'une d'entre nous. Elles sont l'occasion de réfléchir ensemble au devenir de l'entreprise. La gérante doit rendre des comptes aux différentes associées de la bonne gestion de l'entreprise. Les décisions doivent être prises en votant : une personne = une voix.

Cette méthode me semble un vrai travail sur la gouvernance.

Lors de telle expérience, il faut être bien vigilant à la compréhension de ces différentes qualités et surtout d'animer le groupe pour qu'il s'exerce à faire vivre ce mode de gouvernance.

Un des intérêts majeurs des SCOP est qu'avec le temps de nombreux associés sortent et d'autres rentrent, sans que cela mette la société en péril. Les nouveaux entrants doivent à tout prix recevoir une sorte de formation sur ce qu'est une SCOP, comment on travaille, comment on prend des décisions, quelles sont les tâches du gérant, à quel moment on réunit les salariés et à quel moment on réunit les associés !

La SCOP du Tchaï Walla existe toujours ; elle aura sept ans en octobre. Il ne reste qu'une des fondatrices du départ et au fil des années, une douzaine de salariées ont été embauchées par la SCOP pour une période donnée. Toutes n'ont pas été associées mais une majorité est devenue sociétaire de la SCOP au bout de quelques mois.

Je suis fier d'avoir participé à la création de ce lieu et d'avoir apporté au Diois sa première SCOP.

“La Carline”

Une association de consommateurs qui, après 20 ans d'existence, devient une SCIC (Société coopérative d'intérêt collectif)

Créée en 1989, l'association La Carline regroupe des familles désirant acheter ensemble des produits bio. Avec le temps l'association a grandi et la compréhension des circuits de la bio s'est affinée.

En 2003, l'association représente 250 foyers adhérents. Elle change de local et embauche 3 salariés. Elle porte les Rencontres de l'écologie (10 jours de manifestation sur le Diois, autour de l'écologie) de 2003 à 2006.

En avril 2008, l'assemblée générale de l'association La Carline (600 adhérents) décide de devenir une Société coopérative d'intérêt collectif.

Elle se transforme en une structure commerciale plus facile à gérer au quotidien avec responsabilisation d'un salarié en tant que responsable juridique et elle crée un outil économique alternatif qui rassemble autour d'une filière les producteurs, les distributeurs et les consommateurs.

La structure devient une SA-SCIC au capital de 18 500 € minimum.

Quatre catégories de sociétaires ont été définies :

- Les producteurs (environ 15 sociétaires),
- Les salariés (3 sociétaires),
- Les consommateurs (environ 150 sociétaires),

- Les membres de soutien (environ 10 sociétaires).

La gouvernance choisie pour la structure à venir est :

- Collège des producteurs : 30 %
- Collège des salariés : 30 %
- Collège des consommateurs : 30 %
- Collège des membres de soutien 10 %

Le projet de La Carline

Le projet de La Carline est de porter un projet économique autour des produits locaux et biologiques et de sensibiliser, d'informer, de former les habitants du territoire aux enjeux de l'agriculture et de l'écologie. Il s'agit de donner un outil au territoire d'aujourd'hui pour permettre à ses habitants de prendre une part active dans les enjeux écologiques et économiques actuels en développant un commerce local, respectueux des producteurs, des distributeurs et des consommateurs.

Les avantages pour le territoire

- Création d'emplois,
- Soutien de l'agriculture locale biologique et paysanne (soutien à l'installation par offre de débouchés, priorité aux agriculteurs du territoire dans l'approvisionnement du magasin),
- Développement des liens de compréhension et de travail entre tous les acteurs de la filière agricole et alimentaire du territoire,
- Relocalisation de l'économie (commerce équitable qu'il soit Nord-Sud ou Nord-Nord),
- Prise en compte de la notion de Bilan écologique global,
- Participation à la vie de la cité,
- Défense du commerce de proximité.

Le choix de la forme de société coopérative d'intérêt collectif constitue une adhésion à des valeurs éthiques fondamentales :

- La prééminence de la personne humaine,
- La démocratie,
- La solidarité,
- Un sociétariat multiple ayant pour finalité l'intérêt collectif au delà de l'intérêt de ses membres,
- L'intégration sociale, économique et culturelle, dans un territoire déterminé par l'objet social,
- Des réserves impartageables permettant l'indépendance de l'entreprise et sa transmission solidaire entre générations de coopérateurs.

En complément de ces valeurs fondamentales ou découlant de celles-ci, l'identité coopérative d'intérêt collectif se définit par :

- La reconnaissance de la dignité du travail,
- Le droit à la formation,
- La responsabilité dans un projet partagé,
- La transparence et la légitimité du pouvoir,
- La pérennité de l'entreprise,
- Le droit à la créativité et à l'initiative,
- Louverture au monde extérieur.

Le projet de la Carline m'apparaît comme un aboutissement de mes recherches sur une économie éthique où les différents acteurs d'une filière se retrouvent, s'écou- tent, se respectent.

Ils arrivent à voir leurs intérêts communs. Ils créent ensemble, investissent ensem- ble, décident ensemble.

Nous n'en sommes qu'au début mais nous voyons déjà la richesse que cela peut apporter à l'entreprise. La difficulté sera encore dans l'animation des différents col- lèges et dans leur coordination par le directeur général (salarié) et par le président (bénévole).

Même si l'on essuie les plâtres et que nous inventons au jour le jour de nouvelles façons de faire, de nouveaux moyens de gouvernance au sein de l'entreprise, de nouveaux types de relations entre les acteurs d'une même filière, ça vaut le coup d'être essayé car cela participe à une évolution des systèmes économiques et sociaux et des relations avec les ressources naturelles. C'est cela aussi le **développement** !

mouvances & réseaux



L'association les amis de circée, co-acteur d'une dynamique sociétale

Notre projet associatif

- Développer l'expertise des acteurs d'établissements scolaires éco responsables pour un fonctionnement autonome des établissements.
- Développer l'expertise des acteurs de territoire en éducation au développement durable dans et hors l'école pour une meilleure qualité et cohérence des interventions.
- Optimiser les ressources existantes sur un territoire au service d'établissements éco responsables pour un fonctionnement adapté des réseaux à constituer.
- Sensibiliser le public à l'éducation au développement durable.
- Développer et accompagner des projets de solidarité internationale en éducation au développement durable.

Membres du réseau ENSI, du Comité 21, du réseau école et nature, du GRAINE Rhône Alpes, du réseau drômois d'éducation à l'environnement, c'est dans le cadre d'un projet associatif concerté que **les amis de circée** s'inscrivent dans cette dynamique internationale, nationale, régionale et locale.

Nos activités

Objectif 1 - Développer l'expertise des acteurs d'établissements scolaires éco responsables pour un fonctionnement autonome des établissements

- Accompagner des établissements scolaires du premier et du second degré dans des démarches d'éco responsabilité.
- Accompagnement de lycées éco responsables de la Région Rhône-Alpes (lycée de Trévoux (01) et de Largentière (07)).

- Accompagnement de 5 collèges Agenda 21 scolaires en Isère (2008-2011).
- Accompagnement d'un collège dans le dispositif Ekoacteurs.
- Organiser des formations de formateurs en éducation à l'environnement pour un développement durable et à l'accompagnement d'établissements éco responsables
- Académie de Grenoble, formation des CPE, des gestionnaires (2008).

Objectif 2 - Développer l'expertise des acteurs de territoire en éducation au développement durable dans et hors l'école pour une meilleure qualité et cohérence des interventions

- Accompagnement de structures associatives
- Association Le Martouret
- Collectif d'associations à Marseille
- Mise en place d'un parcours de visite d'un centre de valorisation des déchets ménagers avec le SYTRAD (Syndicat mixte de traitement des déchets Drôme-Ardèche).

Objectif 3 - Optimiser les ressources existantes sur un territoire au service d'établissements éco responsables pour un fonctionnement adapté des réseaux à constituer

- Recensement des établissements éco responsables de la Région Rhône-Alpes et banque de données des partenaires engagés dans la démarche. Nous avons voulu aller au delà du quantitatif et développer une approche qualitative à ce recensement qui nous a permis d'approcher des réalités et ainsi d'envisager des évolutions possibles.

Les constats les plus marquants

Relatifs au management et à la gouvernance (équipe éducative, comité de pilotage, chef d'établissement)

En général pour des raisons de manque de mobilisation des personnels et de jeunesse du projet, 101 établissements sur 261 étudiés (39%) ont déclaré avoir constitué un comité de pilotage et 42 établissements ont opté pour une forme plus souple (équipe projet). Au travers des réponses, nous constatons une émergence du rôle important du gestionnaire, une valorisation de sa fonction tant auprès des TOS que des enseignants et sa nécessaire implication dans l'accompagnement des gestes éco responsables au sein de l'établissement.

Relatifs au comité de pilotage

La composition inter catégorielle apparaît de façon fréquente dans l'enquête et il est intéressant de noter la place donnée aux élèves délégués ou non. Une des clés de la réussite est bien entendu le volontariat de la part de chaque membre et le souhait de chacun de travailler en concertation.

Relatifs à la motivation (équipe fédérée, travail collectif)

Nous constatons que les porteurs de projets sont identifiés au sein de la communauté éducative dans sa grande diversité (enseignant, technicien, gestionnaire, chef d'établissement, documentaliste). Nous pouvons donc nous interroger sur le lien entre la composition d'un comité de pilotage, la discipline du porteur de projet et la pérennisation d'une action ou de la démarche. Quand les équipes mettent en place une série d'actions sans lien réels entre elles, on constate une lassitude voire une démobilisation des personnes impliquées et des porteurs de projet. Le travail en équipe est considéré comme élément innovant et enrichissant par les équipes elles mêmes, mais reste une pratique difficile à exercer en particulier en l'absence de préparation préalable et d'accompagnement pour ce type de démarche.

Relatifs au projet collectif, projet d'établissement

L'enquête a mis en lumière que les actions mises en œuvre en tant que projet collectif ou intégré au projet d'établissement aboutissent à une démarche d'établissement par un effet de dissémination au sein de la communauté scolaire.

Relatifs à la thématique abordée

Il ressort de l'enquête que pour de nombreux enseignants, une superposition d'actions est assimilée à une démarche globale, freinant l'application d'une méthodologie inclusive et systémique. En effet, une démarche globale s'élabore à partir d'un volet pédagogique et d'un volet fonctionnement. Par exemple, dans certains établissements, la gestion des déchets, devenue obligatoire dans le fonctionnement de l'établissement, constitue une passerelle entre la pédagogie et le fonctionnement.

Relatifs au partenariat

Nous avons identifié deux formes de partenariat, l'un, pédagogique, opérationnel, et horizontal, l'autre institutionnel, stratégique et territorial.

• *Le partenariat pédagogique*

Il se concrétise par des interventions sur une thématique précise. Les établissements ne savent pas toujours vers qui se tourner pour répondre à leurs besoins. Les chefs de projet déplorent que la phase de prospection soit trop « chronophage » pour s'y consacrer pleinement. Ils avouent être souvent en manque d'information pour trouver des intervenants de qualité et ignorent la manière de construire un partenariat dans cette thématique complexe. La fonction de documentaliste sert alors souvent de plateforme pour créer un réseau de partenaires. En effet, au carrefour des programmes et en relation avec les membres de la communauté éducative (parfois assistant auprès de la direction), le documentaliste peut plus aisément rechercher et contacter des partenaires appropriés.

Les associations les plus citées sont la FRAPNA et les associations du réseau IERA (Info Energie Rhône-Alpes). Les établissements font appel aux collectivités et aux associations pour l'organisation de visites de sites remarquables relatifs au développement durable.

Les collectivités sont d'abord des soutiens financiers et mettent à disposition leurs agents pour la sensibilisation à l'environnement. La collectivité peut être un appui pour mobiliser des ressources extérieures.

Nous verrons plus loin, notamment dans la base de données des partenaires de démarche E3D, les spécialisations et les champs d'action des partenaires sollicités. La nouveauté observée est l'intégration du monde de l'entreprise comme partenaire de l' EDD, en particulier dans les établissements comme les MFR et CFA. Il serait intéressant de connaître la spécialisation recherchée dans les entreprises par les porteurs de projets.

• *Le partenariat institutionnel*

Il se caractérise dans l'enquête par :

- un positionnement limité aux prérogatives et aux territoires de chacune des institutions; par exemple une collectivité invite un établissement à travailler sur certains thèmes pour lesquels il est financé alors que l'éducation nationale lui propose d'autres thèmes. Dans cette situation quid de l'établissement et quid de la tutelle ?
- un positionnement de concertation concrète en amont et en cours du projet où l'établissement intègre les logiques différentes et les adapte à son contexte incluant des partenaires multiples. Ne sommes nous pas là au cœur du développement durable ?

Questions et éléments de réponses pour une démarche de progrès

Le comité de pilotage

• *Le comité de pilotage est-il indispensable ?*

L'enquête, l'expérimentation auprès des lycées éco responsables depuis 2006 en Rhône-Alpes, auprès des collèges en Isère ont toutes confirmé la présence, la légitimité et la validité d'un comité de pilotage quelle que soit sa composition de départ. Cette composition, nécessairement inter catégorielle , sa validation par le CA, son pilotage par le chef d'établissement ou un référent, reconnu par l'institution et par l'ensemble de l'équipe, sa création au début de la démarche, sont autant de fondations pour contribuer à la pérennisation d'une démarche de progrès.

Parmi les structures institutionnelles existantes, le CESC (comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté) lorsqu'il est « vivant », peut faire office de comité de pilotage. Nous avons rencontré cette situation dans un certain nombre de collèges. Cela facilite la concrétisation à travers son rôle de passerelle, cela réduit la multiplication des instances, donc des réunions ! A contrario cela renforce le travail d'équipe, le travail inter catégoriel et l'ouverture par la présence de parents et de partenaires extérieurs.

• *Le comité de pilotage est-il indispensable à long terme ?*

Oui à condition que les objectifs soient clairement élaborés en concertation et que des indicateurs permettent de les mesurer. Ainsi il devient indispensable à long terme, dans la perspective d'une réelle pérennisation de la démarche, pour les tâches de suivi, d'évaluation de régulation, de redynamisation et de formation.

Comme nous l'avons déjà mentionné, la vision globale et systémique des différents acteurs du comité de pilotage est fédératrice, mobilisatrice pour l'amélioration continue de la démarche.

Il assure la redynamisation, l'évaluation il est garant de l'amélioration continue du processus.

Les disciplines impliquées

• *Le sont-elles toutes ?*

L'enquête révèle que les disciplines les plus impliquées restent les SVT, l'histoire géographie et les disciplines scientifiques. Cela nous interroge sur la représentation que peut avoir le corps enseignant de l'éducation au développement durable.

On peut aussi s'interroger sur les difficultés rencontrées par les autres disciplines pour intégrer le développement durable dans leur cursus.

En d'autres termes, la démarche de développement durable ne peut et ne doit pas être décontextualisée des programmes et des enseignements. L'outil d'application de la démarche le plus simple reste la référence aux programmes et aux directives ministérielles fortes.

L'implication des différents acteurs, notamment des élèves, doit également être recherchée par la réalisation d'actions concrètes, engendrant une prise de conscience et une modification des comportements vers l'éco-citoyenneté.

Le fonctionnement et la gestion de l'établissement

• *Comment articuler les logiques pédagogiques et fonctionnelles ?*

La démarche s'inscrit dans un fonctionnement de l'établissement en cohérence avec les enseignements qui fondent la vie de l'établissement.

Nous avons pu le vérifier à maintes reprises. Les établissements qui mettent en place des actions sur les thèmes transversaux comme l'alimentation, la gestion des déchets impliquent, conjointement, les enseignants de différentes disciplines (SVT, HG, Lettres, langues, arts plastiques, techno), le gestionnaire, le cuisinier et les TOS.

Par ailleurs ces thématiques restent dominantes, d'une part, parce que la Région Rhône Alpes et les Conseils généraux de plusieurs départements encouragent ces thématiques et d'autre part, parce que les établissements sont soumis à la législation de leurs collectivités.

Toutefois l'enquête fait émerger le rôle fédérateur et mobilisateur absolument incontournable du chef d'établissement comme le levier pour articuler ces deux logiques. (il est le lien avec l'institution, le manager de son équipe et connaît les points forts et les points faibles de son établissement) .

Ce qui nous renvoie à la problématique de la connaissance du métier de « l'autre » en complément à la formation sur la méthodologie de projet.

La démarche pertinente et contextualisée

• *Pas de démarche sans état des lieux ?*

Il s'agit en l'occurrence d'un état des lieux relatif à chaque contexte qui prend en compte l'existant (dans les disciplines, dans les actions, dans le fonctionnement, dans le territoire, par les objectifs du contrat d'objectifs et le projet d'établissement) et qui se traduit sous la forme d'un diagnostic systémique adapté à la spécificité, au contexte et la singularité de chaque établissement. Il va s'en dire que cet état

des lieux est une photographie de l'établissement à l'instant "T" et non un jugement de valeur.

Aujourd'hui, en raison des représentations des enseignants à l'égard de cette pratique, la réalisation de diagnostic n'est pas encore intégrée dans la culture du corps enseignant

Le partenariat

• *Quels partenariats souhaités pour quelles démarches de progrès ?*

Fort du constat et des divergences rencontrées, il est nécessaire de connaître la représentation de l'établissement (état des lieux existant) sur la notion de partenariat et de clarifier les attendus d'un partenaire dans un établissement éco responsable (méthodologie de projet).

De plus le partenariat soulève la question de l'accessibilité des ressources et des moyens donnés pour mener à bien ces recherches. Néanmoins, l'enquête prouve que les enseignants trouvent du temps pour élargir leur partenariat à une diversité d'intervenants d'horizons différents favorisant la construction de l'esprit critique chez les jeunes (éducation à la complexité et aux choix).

Certains partenaires sont sollicités pour leur expertise dans l'accompagnement de la globalité de la démarche.

Comme le souligne le rapport de l'Inspection Générale de SVT, « Une des difficultés d'accompagnement de l'EDD réside dans la coexistence de deux types de besoins :

- des besoins en ressources générales, pouvant être prises à l'échelon national ;
- des besoins en ressources spécifiques, locales.

La nécessité de constituer un véritable patrimoine local de documentation, voire de "réseau", est clairement inscrite dans l'impulsion donnée aux "établissements en démarche de développement durable". Il faut souligner le rôle charnière que peuvent jouer les professeurs-documentalistes. Aux demandes des élèves et des professeurs concernant un sujet de développement durable, ils peuvent répondre en fournissant systématiquement plusieurs documents (ou références) associés, présentant des regards ou des incidences différentes, ou correspondant à des situations issues de contextes différents. Ils peuvent aussi rechercher à identifier dans le milieu local, des situations susceptibles de servir de bases à des "études de cas" à partager entre plusieurs disciplines et constituer autour de ces dernières des "bases de données" locales.

Certains éléments d'intérêt plus général peuvent, une fois identifiés, être partagés à l'échelon départemental ou académique.

Une telle démarche "ascendante" nécessite beaucoup de réflexion et d'organisation, à tous les échelons.

L'évaluation

Cet élément de méthodologie, pourtant fondamental, apparaît très peu dans l'enquête. Elle concerne davantage les actions que la démarche.

Cependant, certains établissements intègrent aux fiches actions des indicateurs de suivi, faciles à mesurer (accessibilité des données).

Questions en suspens

Place des institutions

Comment les différentes institutions, Éducation nationale et collectivités territoriales, de logiques différentes, qui se traduisent par des fonctionnements bien distincts, peuvent-elles se concerter au service des élèves dans leur contexte d'établissement ? Quelle place le comité de pilotage pourrait-il avoir dans ses modalités de concertation ? (*cf.* enjeux)

Évaluation - Accompagnement

Les équipes sont-elles suffisamment formées pour évaluer une méthodologie de projet complexe, voire pour piloter le projet par l'évaluation ? Qui est légitime ou habilité pour mener cette évaluation ? Cette double question renvoie aux modalités de partenariat à clarifier entre le comité de pilotage et les institutions.

La démarche d'amélioration continue, telle qu'elle se présente aujourd'hui, permet-elle aux équipes inter-catégorielles de prendre conscience de la nécessité d'un temps de diagnostic, de suivi et de régulation du processus ?

Si la culture de l'évaluation est forte dans l'Éducation nationale, celle de la gestion de projet l'est moins. Or la définition d'indicateurs pertinents ne doit pas reposer uniquement sur une notation "quantifiable" dans le cadre des enseignements, mais viser également l'atteinte des objectifs non quantitatifs (implication des élèves, modifications des comportements...).

Les questions demeurent en termes d'accompagnement et de modalités d'accompagnement sur le long terme et en fonction de l'étape atteinte dans la démarche. Cet accompagnement est institutionnalisé (éducation nationale, ministère de l'agriculture), mais comment le rendre pérenne (moyens, financements), et qui en porte la responsabilité ?

Pérennité de la démarche

Quels ingrédients pour une démarche pérenne ?

Au sein de l'établissement, les actions semblent être pérennes dès lors que nous rencontrons les éléments suivants, sans pour autant qu'il y ait gage de réussite :

- implication du chef d'établissement (dans le comité de pilotage et dans la mobilisation des équipes) ;
- comité de pilotage inter-catégoriel ;
- actions concrètes avec réalisation/production par les élèves dans l'année scolaire
- accompagnement méthodologique par une tierce personne ;
- actions pédagogiques couplées avec une politique éco-responsable au niveau du fonctionnement de l'établissement pour donner de la cohérence ;
- volonté de travail en équipe.

Les actions peuvent-elles seules amener à une démarche globale pérenne ?

La pérennisation ne dépend-t-elle pas de la valorisation des démarches mises en œuvre dans les établissements pour valoriser les adultes et les jeunes impliqués dans leur propre démarche éco-responsable ?

Comment capitaliser et mutualiser pour rendre pérenne les bonnes pratiques méthodologiques ?

« Il reste donc du chemin à parcourir pour promouvoir et faire comprendre le caractère rigoureux de l'EDD, ses potentialités éducatives, son intérêt dans la vie de l'établissement et son intégration dans le territoire. Il s'agit d'un mode de réflexion systémique permettant d'articuler instruction et éducation, réflexion et action. Dans leurs méthodes, les pratiques de développement durable sont souvent associées à des "démarche qualité" ; celles-ci conduisent à préciser les objectifs pour mieux les évaluer, à définir des étapes, à répartir des responsabilités etc. ; elles constituent potentiellement une entrée permettant de faire converger les pratiques pédagogiques et celles de gestion. » Rapport de l'Inspection générale de l'éducation nationale SVT.

Enjeux

L'ensemble de l'enquête, ses résultats et ses questionnements, éclairent un certain nombre d'enjeux dont les institutions et les collectivités doivent se saisir aujourd'hui dans la perspective d'une généralisation du dispositif conjointement initié

Enjeux pédagogiques

Le domaine du développement durable est un extraordinaire levier pour faire évoluer les didactiques.

L'enjeu est pédagogique, puisqu'il faut réfléchir à l'articulation entre les contenus et leur utilisation, entre la science, ses implications et ses applications puis au passage du savoir à l'agir en passant par le vouloir. Comment réussir cette articulation si difficile ?

Dans la continuité des formations existantes et de leur richesse, les équipes ont aussi mentionnés des besoins en terme de formation relative à la notion de méthodologie E3D.

Une partie des réponses peut se trouver :

- dans le soutien des responsables pédagogiques (inspecteurs) pour aider les enseignants à renforcer l'articulation entre leur champ disciplinaire et la gestion de l'établissement ;
- dans l'émergence d'un coordonnateur de projet coopté par l'ensemble de l'équipe et reconnu par le chef d'établissement ;
- dans une formation des équipes éducatives, à la démarche de projet, à l'évaluation ;
- dans une formation des acteurs du projet à la connaissance du métier de chacun d'entre eux, de ses propres méthodes de travail et de ses enjeux ;
- dans la prise en compte de la place des associations dans la réalisation des actions et dans la méthodologie de projet.

Enjeux politiques

Depuis de nombreuses années l'Éducation nationale et le ministère de l'Agriculture s'engagent dans l'éducation à l'environnement puis l'éducation à l'environnement

vers un développement durable et enfin vers l'éducation au développement durable. Les établissements, par les textes inscrits au bulletin officiel, ont connaissance des orientations qu'ils ont à suivre en la matière. De même, la stratégie nationale du développement durable se décline dans les territoires et les collectivités.

Au regard de ces obligations, la démarche devrait être davantage généralisée.

Une des réponses possibles à ces obligations légales se trouve dans la responsabilité :

- du chef d'établissement (rôle fédérateur et mobilisateur absolument incontournable) comme levier pour articuler les logiques pédagogique et politiques ;

- de la collectivité territoriale de poursuivre son soutien ;

L'enjeu majeur de cette volonté politique du développement durable est le "principe concertation".

Enjeux méthodologiques

Quelle que soit la structure : établissement, collectivités, institutions, associations, le maître mot est la concertation. (intelligence collective).

Dans le cadre de la démarche E3D, comme nous l'avons compris, le comité de pilotage en est l'élément fondateur dans l'établissement, il est le lien direct entre le pédagogique et le politique et ce lien se joue par la concertation.

L'institution doit rester vigilante dans la mise en place d'une réelle méthodologie globale, systémique et évaluée.

Éléments de conclusion du recensement

Ce document fait suite à la synthèse de la première tranche de l'opération pilote initiée par la Région Rhône-Alpes ; il complète les éléments recueillis alors auprès des lycées, et il permet un regard sur d'autres types d'établissements de plus en plus nombreux à s'engager.

Il se veut davantage un outil indicateur de l'ampleur des actions en cours, de la mobilisation actuelle des établissements, de la place de l'EDD dans les projets d'établissement qu'un recueil exhaustif de l'existant.

Seule la mutualisation des données recueillies par les différents acteurs et la poursuite de la concertation entre institutions permettraient, dans un souci d'anticipation politique, de parvenir à une étude plus complète qu'il sera néanmoins nécessaire d'actualiser régulièrement compte tenu d'une réalité mouvante parce qu'évolutive.

L'intérêt pédagogique d'une démarche E3D est clairement plébiscité, néanmoins, les acteurs s'inquiètent de l'avenir de ces démarches. Ils déplorent souvent le manque de reconnaissance de leur engagement par l'institution et parfois par les parents d'élèves.

L'enquête indique que « la recette miracle » n'existe pas ; elle souligne que chaque établissement, en fonction de l'étape où il se trouve, présente des besoins particuliers, conçoit sa méthode et ses propres outils. Il est intéressant de noter que les outils sont souvent similaires et cela nous incite à préconiser, la encore, le partage et la mutualisation.

Objectif 4 : Sensibiliser le public à l'éducation au développement durable

Organisation et animation de colloques

- Organisation d'un colloque sur l'éducation à l'environnement vers un développement durable à Valence 3 avril 2009 : le colloque drômois d'éducation à l'environnement vers un développement durable.

Personne aujourd'hui ne doute de la nécessité d'aller vers un monde durable pour demain. Seules la sensibilisation, l'éducation et la formation peuvent relever ce défi. Il appartient à tous, dans chaque territoire, de partager réflexions et idées pour pouvoir s'organiser localement et participer au processus global. Tous les acteurs du territoire drômois ont été appelés à se mobiliser le 3 avril 2009 à l'occasion du colloque de l'éducation à l'environnement vers un développement durable autour du thème « Comment travailler en concertation multi partenariale ? ».

Objectif 5 : Développer et accompagner des projets de solidarité internationale en éducation au développement durable

Notre action a comme point d'ancrage le village de brousse d'Andavakoera, situé au Nord de Madagascar, près de Diego suarez, en bordure du parc de la Montagne des Français. Cette montagne couvre une superficie de 5571 ha. C'est un massif calcaire peu élevé 350 à 400 m. Il est creusé de pentes abruptes parfois subverticales et par un réseau serré de vallées encaissées, véritables gorges. Le réseau hydraulique n'est pas très important, seules quelques sources alimentent de petits cours d'eau notamment à Andavakoera. La végétation est constituée par une forêt sèche et dense. Toutes les formes d'adaptation à la sécheresse y sont observées. Elle est l'habitat unique pour 5 espèces de lémurien, 56 espèces d'oiseaux dont 27 endémiques de Madagascar, 2 espèces de carnivores, 8 de chauve souris et de micro-mammifères, 25 de reptiles, 9 d'amphibiens. Parmi ces espèces 21 sont à protéger et 6 sont nouvelles pour la science. Le village d'Anadavakoera dépend de la commune rurale de Ramena, il compte 210 habitants répartis en 37 foyers. Les activités économiques principales sont l'élevage, la cueillette de fruits et la production de charbon de bois. Notre partenaire sur place, Mathieu Delacroix, gère la structure d'écotourisme « Jungle park ». Elle est spécialisée dans l'escalade et agit par une aide au développement du village d'Andavakoera. Elle agit dans le sens du développement durable et de l'écotourisme sportif réfléchi.

Notre approche commune pour une aide aux villageois s'est inscrite dans la démarche de développement humain durable, avec les volets économique, environnemental, social dans le cadre d'un contexte culturel spécifique. Nous avons avancé dans cette direction selon deux axes prioritaires : l'éducation et l'eau, source de vie.

L'éducation

Historique

En 2008, nous avons, avec les villageois, construit une école où sont inscrits 40 enfants de la maternelle au CM2. Deux instituteurs ont été nommés par CISCO (Inspection

académique locale) et se partagent l'enseignement : un le matin avec les plus jeunes et l'autre l'après midi. La case traditionnelle que nous avons fait bâtir pour un instituteur sert en fait d'annexe à l'école le matin pour compléter l'apprentissage des "grands". Les salaires sont financés à la fois par Les Amis de Circée, Mathieu Delacroix, CISCO et l'association des parents d'élèves FRAM. Lors de cette construction, nous avons pu constater et apprendre des pratiques d'usage ancrées dans leur culture. La démocratie participative : tout choix important fait l'objet de longues discussions ou palabres où chacun s'exprime, la décision finale étant prise généralement par le plus ancien (le dada). Les corvées communales fréquentes pour les travaux d'intérêt collectif ; dans le cas de cette construction, charger un camion de sable par les hommes, chaque jour, amener sur le chantier de l'eau pour les femmes. Le souci d'une certaine égalité : l'équipe embauchée devait changer chaque semaine pour que chaque famille touche une partie de la somme prévue pour la main d'œuvre. Le respect et le culte des ancêtres est toujours très présent : pour l'école deux cérémonies ont eu lieu, pour la pose de la première pierre pour demander protection et pour la fin des travaux pour remercier.



Cette construction a fait l'objet d'un film amateur réalisé par notre ami Laurent Pancaccini. Lors de la projection du film pour les villageois nous avons pu, à la fois apprécier leurs rires de se voir et être saisis par leurs difficultés à comprendre comment les personnes décédées entre temps pouvaient être vivantes à l'écran. Ils étaient aussi très heureux d'avoir un support pour expliquer plus tard à leurs enfants et petits enfants ce qui s'était passé. Une manière en quelque sorte d'enrichir la tradition orale.

L'éducation à l'environnement

Les choses sur place ont bien avancé. Du côté de Mathieu Delacroix d'abord qui a créé un lieu assez fabuleux appelé « eco senteur ». Les sept hectares de « l'Eco Senteur » du camp des perroquets ont été clôturés avec des plants de Mbola velona (traduction: toujours vivant) et des plants de cisal. Le camp est organisé autour d'une zone centrale où la cuisine en briques rouges côtoie la table des hôtes sous d'immenses manguiers. Les fruits sont à portée de main. Deux types d'hébergement sont

disponibles, soit sous tente soit dans les trois premières cabanes construites dans les arbres en matériaux naturels locaux

Les premières cultures potagères ont vu le jour. Du café, des tomates, du moringa, et toute sorte de brèdes (sorte d'épinard ou de feuille de blette malgache) poussent dans les jardins en carrés.

Un ancien canal d'irrigation sera recreusé pour cultiver une zone de rizière autrefois très productive. L'expérimentation devrait s'appuyer sur de nouvelles techniques de repiquage du riz pour obtenir un bien meilleur rendement que les techniques ancestrales utilisées aujourd'hui encore. Pour cela la venue d'un expert sera nécessaire. Des contacts sont en cours avec l'union paysanne Matanjaka, regroupement de plus de 300 paysans soutenus par le Conseil général du Finistère dans le cadre de son programme de coopération décentralisée.

Des acacias mangium plantés ont été plantés en cercle pour réaliser très rapidement de petites huttes. En effet ces arbres sont particulièrement bien adaptés au climat de la montagne des français et poussent à une vitesse remarquable, quelques 8 mètres en trois ans. L'objectif visé est de faire prendre conscience aux villageois que le charbon de bois pourrait être fabriqué à partir de ces espèces et éviter ainsi la déforestation.

Les villageois sont en effet plutôt des chasseurs cueilleurs que des agriculteurs. L'éducation des enfants est donc primordiale pour faire évoluer les comportements et amener progressivement à une agriculture vivrière. Pour cela sur le terrain d'expérimentation des arbres fruitiers ont été plantés : de nombreux jacquiers, bananiers, cocotiers, avocatiers, des ananas, des papayes, des corosols.

Au village, les femmes âgées fabriquent des paniers. Pour maintenir et développer cette activité, des plantations de cisal sont en cours.

De nombreux plants de vétiver permettent de stabiliser un terrain en pente et d'empêcher son érosion à la saison des pluies. Cette plante a bien d'autres propriétés puisque les racines peuvent être transformées en divers objets artisanaux et que de cette plante on extrait l'huile de vétiver.

Le parc accueille aussi les tortues radiées (*astrocelys radiata*) et des tortues angonoka *yniphora*.

Ces différents éléments permettront aux enfants de l'école d'Andavakora d'avoir une approche globale, ancrée dans leur territoire pour apprendre et développer une attitude plus respectueuse de l'environnement. L'approche ludique sera également bien présente par un parcours dans les arbres: ponts de singe, pont en pierre, tyrolienne, hamac en filet, etc.

Au cours de l'année 2009-2010 une première expérimentation est organisée avec les élèves de l'école d'Andavakoera.

En novembre 2009 nous avons travaillé avec les instituteurs et leur conseillère pédagogique Madame Berthe : semis par les élèves de l'école de radis, tomates et salades dans le jardin communautaire dans le camp de Jungle Park et mise en place d'une pépinière de Moringa oleifera. Cette plante a des propriétés tout à fait intéressantes, elle supporte bien la sécheresse, les fruits, les feuilles, les jeunes tiges et les fleurs sont consommables. Ses valeurs nutritives et ses aptitudes à renforcer les défenses immunitaires en font un élément déterminant de la nutrition des populations fragiles et malnutries. Elle est très riche en vitamines. Elle fournit un composé bactéricide et

fongicide et a des propriétés thérapeutiques. les graines pilées sont utilisées pour la purification de l'eau. Son nom arabe Shajarat al rauwaq signifie arbre purificateur. Chaque enfant est responsable de son plant qui sera planté dans la cour de l'école.

Ils étudient aussi les arbres remarquables et les espèces animales de la forêt proche de chez eux au cours de ballade au dessus de l'éco senteur.

Dans le cadre de la protection de la biodiversité une approche pédagogique est organisée avec l'élevage de tortues.



Nous avons noué un partenariat avec « Conservation International » (CI) de la biodiversité, ONG présente à Madagascar depuis 14 ans. Ses activités appuient la politique environnementale de l'état. Le Centre pour la Conservation de la Biodiversité (CCB) regroupe au sein d'une même entité des biologistes, des forestiers et des socio économistes. Il mobilise à travers le pays toutes les parties prenantes : scientifiques, décideurs, communautés, associations, groupements pour créer « une masse critique » au service de la conservation de la biodiversité. CI met en place une formation en éducation à l'environnement (documents pédagogiques, livrets, posters...). En 2010, un intervenant travaillera en priorité avec les enseignants et les élèves d'Andavakoera.

Il est important de noter que l'éducation nationale CISCO et les parents d'élèves (FRAM) ont signé la convention.

Reboisement

Nous rémunérons une villageoise pour réaliser une pépinière : des arbres fruitiers (pommiers, cannelliers, jacquiers, cocotiers), des arbres de charbonnage (acacias mangium : arbres qui poussent extrêmement vite), des arbres de maintien des sols (vétiver, aloès). Cette personne est en apprentissage le reste de l'année pour la fabrication artisanale de paniers. Ressource intéressante à développer pour les villageoises.

L'eau, source de vie.

Contexte

La question de l'eau est vitale dans cette région où se succèdent une saison des pluies de 4 mois environ et une saison sèche le reste de l'année. Il y a une insuffisance puis un manque d'eau dans la saison sèche qui nuisent à la production de riz et qui empêchent une diversification des productions pour une autosuffisance alimentaire et la vente de nouveaux produits, surtout des légumes. L'eau potable est loin du village : un puits traditionnel prioritairement utilisé, situé à 300 m du village, et une

station de pompage construite par une ONG mais très peu utilisée pour des raisons de qualité (goût de fer), située à une distance de 600 m environ. Cette eau sert à l'usage domestique. La toilette et le lavage du linge s'effectuent dans le ruisseau.

La station de pompage.

Nous avons changé la pompe à main rouillée par une pompe Tady, système très simple et astucieux de fabrication entièrement locale mis au point par le Centre d'Energies Rrnouvelables de Sambava . La zone de captage a été ceinturée d'une barrière « anti zébus » et nettoyée de feuilles et de branches qui l'encombraient et créaient des poches d'eau stagnantes. Son éloignement du village limite son utilisation au cas de pénurie ailleurs. Elle pourrait être utilisée pour l'utilisation d'une zone de maraîchage proche.

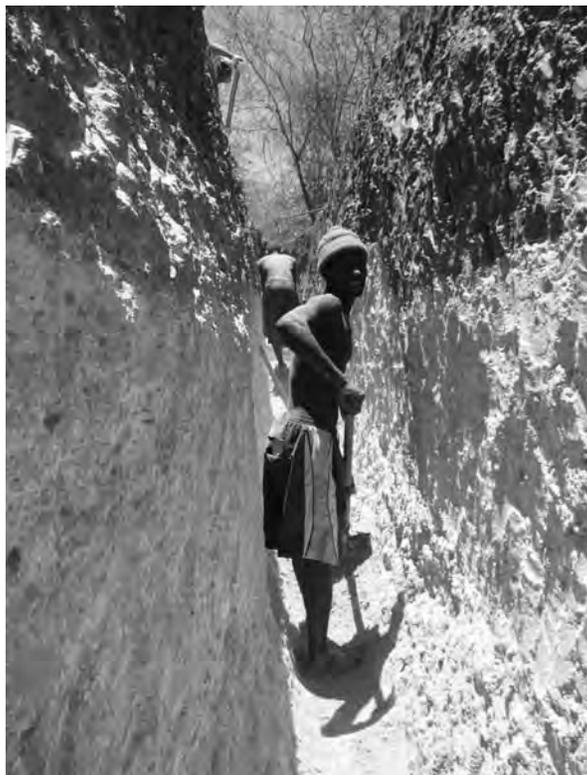
Le puits traditionnel

Il avait un faible débit fin novembre début décembre, les femmes devaient attendre un long moment avant de remplir un seau. De plus cette construction maçonnée est en train de s'effondrer par le bas.

Il est donc urgent d'intervenir sur ce puits par différentes opérations : surcreusement, reprises et renforcement du bas, fermeture pour des raisons d'hygiène, équipement d'une pompe Tady qui éviterait le fastidieux puisage par seau. Il est aussi envisagé de relier par gravité ce puits à un réservoir situé au cœur du village, d'après une idée d'Hydraulique sans frontières (HSF). Ce problème a été soumis à Monsieur Be Martial directeur inter régional de l'eau, délégué du nouveau ministère malgache de l'eau. Deux bénévoles d'Electriciens sans frontières (ESF) que nous avons contacté en France sont venus passer une journée à Andavakoera et prendre connaissance de l'ensemble du projet. Pour leur comité de sélection il n'est pas envisageable d'installer une production d'électricité tant que l'approvisionnement en eau n'est pas garanti. Le projet devra être mené à bien en 2010.

L'irrigation

Ce projet est issu du rapport d'Edouard Benoit d'HSF, établi suite à une visite sur site en Mai 2009. Les précipitations en saison des pluies sont insuffisantes pour satisfaire presque partout sur le village, la quantité nécessaire à la production de riz. Ces précipitations sont en régression depuis 1995, par rapport à la moyenne annuelle établie sur les 20 dernières années. Seuls 3 ha sont en production actuellement. La remise en culture potentielle d'environ 70 ha amènerait un changement total de la vie économique du village avec un triple bénéfice : auto suffisance alimentaire, production excédentaire à vendre, diminution sensible de la production de charbon de bois donc de l'impact environnementale de l'activité économique actuelle sur la forêt. Comme l'ont formulé les villageois au cours de différentes réunions « produire du charbon de bois est très pénible et de peu de rapport pour acheter du riz de plus en plus cher. Nous préférierions cultiver directement notre riz. » Ce développement de la culture du riz devrait permettre de fixer les jeunes sur le village et peut être à terme d'augmenter la population.



Le terrain irrigué est un terrain communautaire : il devra être distribué et géré collectivement, il en sera de même pour la gestion et la distribution de l'eau. Une association villageoise pour la gestion de l'irrigation le FAF en français cela signifie « association de développement d'Andavakoera » vient d'être créée. Elle aura ce rôle de gestionnaire et servira en attendant de relais entre nous et la Mairie de Ramena.

Le défi technique n'est cependant pas simple, a nécessité et nécessitera encore un investissement en temps et en argent plus lourd que prévu. Durant l'automne 2009, en deux sessions de trois semaines de travail effectif, la partie du canal endommagé a pu être rénovée sur 210 m environ par trois ouvrages : une déviation de 40 m environ creusée jusqu'à 2,80 m de profondeur par endroit, un canal en béton de 7 m porté par un poteau, un canal de 40 m en béton porté par un mur de soutènement. Ce dernier a nécessité la fabrication de 500 parpaings pleins et le travail a été entièrement réalisé par les villageois, charroi de 30 m³ de pierres. Jusqu'à 25 hommes en même temps, toujours motivés dont certains sont maintenant bien formés à ces techniques entièrement nouvelles pour eux.

Là encore le travail n'a pas pu commencer tant qu'une cérémonie d'invocation et d'offrandes n'ait pas été célébrée sur le lieu même du barrage pour demander aux ancêtres de protéger les travailleurs et de favoriser la réussite du projet. Pour cette communauté le mardi est un jour Fady, c'est-à-dire tabou : les villageois ne doivent pas travailler la terre. Pour cet ambitieux projet, ce fady a été respecté scrupuleusement, le seul travail toléré étant la préparation des coffrages et des ferrailages, par quelques uns au village. L'activité sur le chantier se faisait donc le lundi puis du mercredi



au samedi. Quant au barrage lui-même, de nombreux avis ont été pris tant auprès des anciens que de spécialistes locaux dont le Génie rural de Diego que de français (HSF, Alpétudes, SOGREAH). De nombreuses données météorologiques et géographiques ont été recueillies, La conception s'oriente vers un barrage écran de 35 m de long et 3,15 m de hauteur maximum dont la composition et le dimensionnement restent à définir avec l'aide de bureaux d'étude spécialisés. La réalisation sera faite au deuxième semestre 2010 quand la rivière est totalement à sec. L'association a souhaité l'appui d'un technicien local ; des contacts ont été pris avec l'université et l'école polytechnique de Diego. Mathieu et son agence d'écotourisme continueront d'assurer la logistique, le suivi régulier, des relations avec les villageois.

Enfin ce projet est suivi de très près par les administrations locales concernées, tant l'impact économique, les techniques employées et l'approche globale de développement leur paraissent important sur le plan régional.

Partenaires

À Madagascar

- Région Diana
- Direction Régionale du Développement Rural (DRDR)
- Direction Inter régionale de l'Eau
- CISCO

- Université des sciences de Diego Suarez
- Mairie de Ramena
- Conservation International : www.conservation.org
- FRAM (association des parents d'élèves) d'Andavakoera
- FAF (association de développement d'Andavakoera)
- Jungle Park (Diego Suarez)

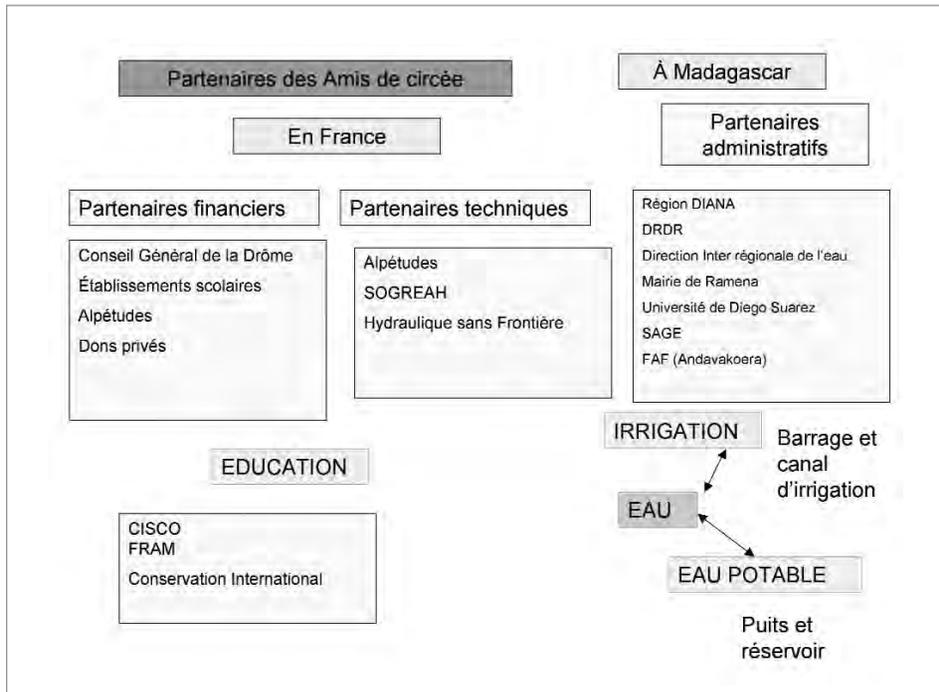
En France

Techniques

- Bureau d'étude Alpétudes : www.alpétudes.fr
- Hydraulique sans frontières : www.assohsf.free.fr
- Électriciens sans frontières : www.electriciens-sans-frontières.org
- SOGREAH

Financiers

- Le Conseil général de la Drôme
- Bureau d'étude Alpétudes : www.alpétudes.fr
- Dons privés
- Le lycée du Diois (Die, Drôme) : www.ac-grenoble.fr/lycee/diois
- Le lycée de Largentière (Ardèche) : www.ac-grenoble.fr/lycee/lphotelier
- La cité scolaire Jeanne d'Arc d'Albertville (Savoie)
- L'école primaire Notre Dame de Die (Drôme)

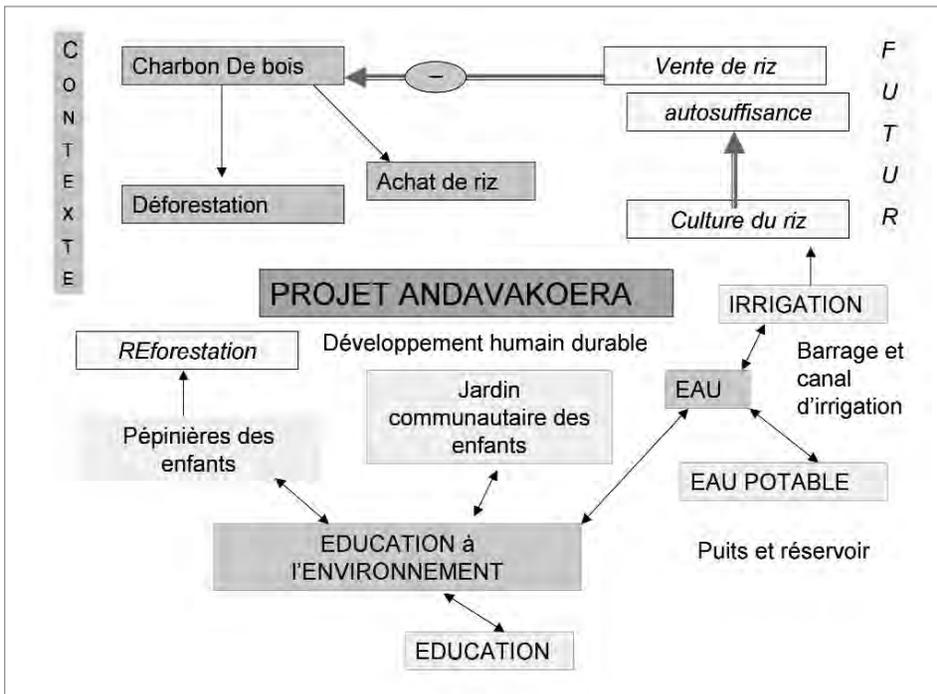


Les conventions signées avec

- CISCO
- Mairie de Ramena – Jungle Park – Fukuntany d'Andavakoera
- Conservation International

Les points forts du projet

- Une approche globale de développement avec ses impacts économiques, environnementaux, sociaux dans le respect des traditions culturelles locales.
- Les bénéficiaires du projet en sont les acteurs principaux à tous les niveaux.
- Un correspondant local impliqué moralement, matériellement et financièrement.
- Un partenariat avec l'ensemble des administrations locales concernées.
- Une pérennisation garantie par :
 - les bénéficiaires totalement impliqués
 - des techniques et des moyens locaux
 - un correspondant permanent
 - l'engagement de l'association « les amis de circée » sur le long terme.



En résumé, le projet associatif des amis de circée, en prise avec les réalités d'ici et de là bas, soucieux de la diffusion de cet esprit et de ces valeurs intrinsèquement liés au développement durable, est donc en perpétuelle évolution.



Le SFFERE : Un dispositif partenarial innovant au service de l'ERE en Bourgogne

Le SFFERE est le Système de Formation de Formateurs en Éducation relative à l'environnement. Il s'agit d'un dispositif partenarial unique et innovant, qui existe en Bourgogne depuis 1996. Le principe des partenaires regroupés au sein de ce dispositif : développer, en Bourgogne, l'Éducation Relative à l'Environnement (ERE) (et maintenant l'Éducation au développement durable, ou EDD) à travers la formation des formateurs.

La création du SFFERE

Depuis la première rencontre internationale sur l'environnement, organisée par les Nations Unies (Stockholm, 1972) jusqu'au sommet de Rio (1992), les incitations à développer l'Éducation Relative à l'Environnement se sont multipliées pour accompagner les politiques environnementales internationales.

En 1993, le Conseil des ministres de l'Union Européenne adopte une résolution. Il s'agit de développer l'Éducation Relative à l'Environnement, en vue « de renforcer la sensibilisation des citoyens aux problèmes existants dans ce domaine ainsi qu'aux solutions possibles et de jeter les bases d'une participation à la fois pleinement informée et active des individus dans la protection de l'environnement et de l'usage prudent et rationnel des ressources naturelles ». (résolution du Conseil des ministres parue au JO des Communautés européennes du 17/05/93).

Le SFFERE

(Système de formation de formateurs à l'éducation relative à l'environnement)

Pour tout renseignement :

SFFERE

Alterre Bourgogne
9, bd. Rembrandt
21000 DIJON

Tél. 03 80 68 44 30

Fax 03 80 68 44 31

sffere@alterre-bourgogne.org

www.alterre-bourgogne.fr

Personnes ressources :

Christine Coudurier
Philippe Merat
Aurélié Berbey

En France, des protocoles entre les différents ministères concernés déclinent cette volonté dans les politiques éducatives. La formation de formateurs y est constamment présentée comme une clef du développement de l'ERE.

En Bourgogne, dès 1992, le Conseil Régional s'est questionné sur la façon d'encourager et de développer l'éducation relative à l'environnement en région.

À son initiative, plusieurs études ont été menées pour dresser un état des lieux et envisager des pistes d'actions pour développer l'ERE en région.

Le travail mené pour produire ces études auprès de divers partenaires régionaux de la formation, de l'éducation et de l'environnement a conduit à l'émergence d'une volonté politique partenariale régionale pour développer l'éducation relative à l'environnement par la formation des formateurs, et a abouti à la naissance du SFFERE en janvier 1996.

À travers le SFFERE, ces partenaires se sont retrouvés autour d'objectifs et de principes communs, qu'ils ont formalisés dans une charte (signée en juin 1997) qui définit aussi leurs engagements dans le cadre de ce dispositif.

Les principaux partenaires du SFFERE*

Depuis 1996, le SFFERE regroupe en Bourgogne les acteurs de l'enseignement et de la formation ; les réseaux régionaux du milieu associatif impliqués dans l'ERE, les acteurs de l'enseignement et de la formation ; les administrations régionales, collectivités territoriales et établissements publics qui ont une politique ou une mission en matière d'ERE, ou une volonté d'accompagner le développement de l'ERE.

Ces partenaires se retrouvent au sein du système SFFERE à deux échelons de pilotage du dispositif :

- Un comité de pilotage qui rassemble les personnes « institutionnelles ». Le comité de pilotage se réunit en moyenne deux fois par an pour fixer les grandes orientations politiques du dispositif.
- Un comité technique regroupe les « techniciens » des institutions et associations représentées au sein du SFFERE. C'est la force de travail du dispositif car c'est au niveau du comité technique que s'élaborent et se mettent en œuvre les actions du dispositif, décidées au niveau du comité de pilotage.

Longtemps dispositif informel et autonome, le SFFERE a été intégré dans le cadre associatif de l'OREB en avril 2000.

Depuis 2006, l'OREB a élargi les champs de ses missions et est devenu Alterre

Bourgogne, l'Agence régionale pour l'environnement et le développement soutenable en Bourgogne.

C'est dorénavant le pôle « formation et éducation à l'environnement et au développement durable » d'Alterre Bourgogne qui coordonne le dispositif SFFERE.

Les grands principes du SFFERE

La formation des formateurs, une façon de démultiplier l'ERE

À travers le SFFERE, les acteurs de la formation de l'éducation et de l'environnement ont choisi de mobiliser, sensibiliser, former et accompagner les formateurs. Former les formateurs, c'est s'assurer que, tout au long de leur mission éducative, ils transmettront le message et les valeurs de l'ERE au plus grand nombre.

Formateurs : un terme générique

Le SFFERE s'adresse à tous les formateurs bourguignons

Pour les partenaires du SFFERE, le terme « formateurs » désigne toute personne qui, à un moment ou à un autre, a une mission éducative, une mission de transmission dans le domaine de l'environnement et du développement durable. Ce sont les enseignants, les formateurs, les animateurs, qui interviennent à tout niveau du système éducatif en formation générale, professionnelle, initiale ou continue et périscolaire, quels que soient leur discipline et le champ d'intervention.

Une dynamique partagée : un principe d'action en cohérence avec l'ERE

La diversité des cultures environnementales, éducatives et institutionnelles de l'ensemble des partenaires impliqués dans le travail de SFFERE permet d'enrichir l'offre de formation, les diverses représentations des uns et des autres, les champs de compétences, les ressources. Elle fournit une approche globale et multiple de l'environnement et des démarches pédagogiques.

75

Les actions menées par le SFFERE

Le SFFERE a pour objectif de développer ou renforcer les compétences des formateurs en éducation relative à l'environnement. Cet objectif se poursuit à travers plusieurs actions :

- La formation des formateurs est au cœur du SFFERE. Tous les ans, un plan partenarial de formation en éducation à l'environnement et au développement durable, Plani'SFFERE, est élaboré, puis mis en œuvre.

À travers Plani'SFFERE, les partenaires ouvrent leurs formations en EDD aux formateurs des partenaires ou créent ensemble des formations nouvelles selon les besoins identifiés auprès des formateurs.

Plani'SFFERE propose chaque année entre 30 et 40 journées de formation portant sur des thématiques environnementales et/ou sur des pratiques pédagogiques. Elles sont gratuites et ouvertes à tous les formateurs bourguignons. Depuis la création



de Plani'SFFERE en 1998, 285 jours de formation ont été dispensés, représentant 5 723 jours/stagiaires.

Parmi les formations proposées dans le cadre de Plani'SFFERE, les partenaires mettent en œuvre chaque année, en alternance, un forum ou un séminaire en EDD.

Le Forum SFFERE propose aux formateurs, pendant deux jours, en novembre, de découvrir des activités et des démarches pédagogiques, des exemples de projets, des outils. C'est aussi un temps d'échanges d'expériences apprécié.

Le Séminaire, qui se déroule aussi en novembre, sur une journée, est l'occasion d'aborder et de travailler davantage sur une thématique à visée pédagogique.

- Le SFFERE accompagne aussi concrètement les formateurs dans la mise en œuvre de leurs projets pédagogiques en EDD à travers « les Journées de l'Éducation relative à l'Environnement » qui portent sur une thématique environnementale différente chaque année.

Pour aider les formateurs, le SFFERE propose un guide pédagogique sur le thème et deux journées de formations et d'accompagnement de projet, qui sont incluses dans Plani'SFFERE.

Depuis 1998, entre 30 et 50 structures éducatives, impliquant en moyenne une centaine de formateurs et 2 500 jeunes, participent aux Journées de l'ERE chaque année.

- Depuis 2005, le SFFERE accompagne les établissements scolaires et structures éducatives qui souhaitent se lancer dans une démarche de développement durable, de type « Agenda 21 scolaire », à travers la démarche de labellisation Ecosffere. Accompagnement à la mise en œuvre de la démarche, accompagnement sur les volets techniques et pédagogiques, mise à disposition de ressources pédagogiques et formations spécifiques sont proposés aux équipes éducatives des structures qui s'engagent dans la démarche.

- Le SFFERE, à travers Alterre Bourgogne, développe aussi une plate-forme de mutualisation des ressources pédagogiques, pour permettre aux formateurs d'accéder aux informations sur les outils disponibles en Bourgogne, les personnes et structures ressources qui peuvent les aider dans leurs projets.

- Les actions menées par les formateurs sont valorisées dans Souffle d'ERE, la revue annuelle du SFFERE, qui se fait aussi l'écho de l'actualité de l'EDD en Bourgogne.

L'ensemble des informations relatives au SFFERE et à l'EDD est disponible gratuitement sur le site Internet d'Alterre bourgogne : www.alterre-bourgogne.fr, rubrique former, se former.

Les principaux partenaires du SFFERE*

Les acteurs de l'enseignement et de la formation

- Rectorat de l'académie de Dijon
- Université de Bourgogne
- Direction régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF)

- Institut Universitaire de Formation des Maîtres de Bourgogne (IUFM)
- Institut universitaire de formation supérieur d'agronomie de Dijon (AgroSup Dijon)
- Association pour la formation professionnelle des adultes – Bourgogne (AFPA)

Les administrations régionales, collectivités territoriales et établissements publics qui ont une politique ou une mission en matière d'ERE

- Direction régionale de l'environnement (DIREN)
- Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse et des Sports (DRDJS)
- Conseil régional de Bourgogne (CRB)
- Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME)
- Direction Régionale à la Recherche et à la Technologie (DRRT)
- Parc naturel régional du Morvan

Les réseaux régionaux du milieu associatif impliqués dans l'ERE

- Coordination Régionale des Associations de Jeunesse et d'Éducation Populaire (CRAJEP)
- Centre de Culture Scientifique, Technique et Industrielle (CCSTI)
- Comité Régional Olympique Sportif de Bourgogne (CROS)

Le SFFERE est membre du collectif français de l'éducation à l'environnement (CFEE) et son action correspond à des axes stratégiques développés dans le Plan national d'action (octobre 2000) notamment à travers les propositions contenues dans l'objectif 5 "enrichir et développer les connaissances", et l'objectif 6 "mobiliser, former et soutenir les éducateurs, enseignants, formateurs".



SYMBIOSES

Un magazine pour construire vos projets

Comment utilise-t-on la presse à l'école ? En posant un œil critique sur les grands médias, bien entendu. En décorquant les quotidiens réputés et en s'abonnant aux revues éducatives des maisons d'édition spécialisées, évidemment. En s'appuyant aussi sur la presse associative, alternative et (trop) souvent méconnue. Symbioses, le magazine de l'éducation à l'environnement, est de celle-là. Un outil utile, sur mesure, pour mettre l'école en projet.

Symbioses, le magazine de l'Éducation relative à l'environnement, est réalisé par le Réseau IDée. Chaque trimestre, il présente une thématique particulière, sous la forme d'un dossier fait d'expériences éducatives vécues, de références d'outils, d'adresses utiles, d'articles de réflexion, d'activités... Il s'adresse aux enseignants, animateurs, parents, éco-conseillers, éducateurs... qui désirent mener des activités ou des projets d'éducation relative à l'environnement auprès des publics jeunes et moins jeunes.

Symbioses, le magazine belge francophone de l'éducation à l'environnement

Existe-t-il des outils pédagogiques sur le thème de la mobilité ? Comment concevoir une activité sur le thème de l'eau avec les élèves ? Quels sont les organismes qui peuvent accompagner un projet sur les déchets ? Qui pourrait partager son expérience pédagogique en matière d'alimentation ? Comment faire des maths, des sciences, de la géographie ou du français tout en agissant pour l'environnement ?

Symbioses

Réseau IDée asbl,
rue Royale 266 à 1210
Bruxelles

tél. 02 286 95 70

Fax 02 286 95 79

info@reseau-idee.be

www.reseau-idee.be

N° 82, *Participation, résistance : on fait tous de la politique !*

Au-delà des élections, des hommes et des femmes, des jeunes et des sans-voix, s'investissent au quotidien pour imaginer et construire le « vivre ensemble » : dans leur quartier, leur école, leurs institutions. Parce que la démocratie et la politique, ce n'est pas seulement cocher une case sur un scrutin. C'est participer – ou parfois résister – aux décisions. À son échelle, avec ses moyens. C'est passer de l'individuel au collectif. Une question d'éducation. Un enjeu environnemental. Il est téléchargeable. Pour le recevoir, vous pouvez le commander ou vous abonner.

Depuis 1989, le magazine Symbioses explore l'éducation relative à l'environnement, sous forme de dossiers thématiques : de la forêt au patrimoine, en passant par la créativité, l'eau, le développement durable, la participation... Si la forme a évolué, si le contenu s'est progressivement enrichi, l'objectif de ce trimestriel reste toujours le même : offrir aux enseignants, animateurs, conseillers en environnement et parents des ressources pédagogiques pouvant concrètement les aider à construire des projets éducatifs tous publics autour d'une thématique d'éducation à l'environnement.

Tous les établissements scolaires belges francophones reçoivent Symbioses gratuitement grâce à la contribution des ministres de l'Environnement wallon et bruxellois. Quant à mesurer sa réception et son usage dans le milieu scolaire, « il n'est pas évident de savoir précisément ce qu'il en est, regrette Joëlle Van Den Berg, la secrétaire générale du Réseau IDée, qui édite le magazine, car les écoles reçoivent énormément de publications. Cependant, à la suite d'enquêtes auprès des directions d'écoles, nous avons appris que l'outil est lu et apprécié ». D'autant que l'éducation relative à l'environnement (ErE en abrégé) est inscrite dans le décret mission. « Il ne s'agit pas d'introduire l'ErE en tant que cours mais de lui donner une portée transversale », poursuit la responsable.

Le contenu

Comment encourager le passage à l'action ? Il n'y a pas de recette miracle en la matière, mais le magazine se veut pratique, pédagogique et vivant. En expliquant les expériences qui ont fonctionné dans une école, une association ou une commune. En descendant sur le terrain de ceux qui y ont cru et s'y sont engagés. En se faisant relais de leurs actions, avec des termes simples et accrocheurs, dans l'espoir qu'elles fassent des petits, ailleurs. Car rien n'a la force de l'exemple.

80

À côté de ces expériences de terrain, des « experts » présentent aussi leur vision des choses, leur réflexion, histoire d'enrichir le débat, de susciter le regard critique. Pour savoir où aller et comment s'y prendre, Symbioses tuyaute aussi sur les bonnes adresses à contacter, les outils à ne pas rater – du guide pédagogique à la vidéo -, et sur des recettes toutes faites d'activités à mener sur le thème abordé. Sans oublier des trucs et astuces, des actualités en bref et un agenda des rendez-vous « d'éducation relative à l'environnement ».

Enfin, Symbioses, c'est une information alternative et active, en dehors de l'urgence médiatique. Une info qui prend le temps de la distance pour souligner la proximité des enjeux.

Philosophie

Symbioses veut contribuer à la construction d'un nouveau modèle de société basé sur les principes de « soutenabilité », de solidarité, de justice, de responsabilité commune mais différenciée. Il veut amplifier la compréhension des processus

environnementaux dans leur relation avec les contextes sociaux, économiques et culturels. Allant de notre quartier à l'autre bout de la planète.

Faisant sien les objectifs de l'éducation relative à l'environnement, synthétisés notamment dans la charte du Réseau IDée, Symbioses s'efforce également à développer chez ses lecteurs la capacité d'analyse des questions socio-environnementales, la capacité de débattre et mettre en œuvre des alternatives, de prendre part aux décisions individuelles et collectives.

Pédagogiquement, le magazine s'échine à promouvoir une ouverture sur le milieu de vie, une démarche interdisciplinaire, l'implication active des apprenants, l'apprentissage coopératif, l'approche expérientielle de la réalité, le recours à la démarche de résolution de problèmes...

Le maître d'œuvre

À la barre de cette revue, et à son image, le Réseau IDée, pour « Information et Diffusion en éducation relative à l'environnement ». « Par notre travail, nous tentons de tisser progressivement des liens entre tous les acteurs de l'éducation relative à l'environnement : enseignants de tous les niveaux, animateurs, formateurs, parents, éco-conseillers..., explique Joëlle Van Den Berg. Nous voulons favoriser les rencontres entre ces acteurs ainsi qu'une meilleure circulation de l'information. Nous nous efforçons de valoriser les projets et les outils pédagogiques, les formations et les centres d'éducation à l'environnement. ». Une sorte d'interface, de toile d'araignée entre le monde associatif de l'ErE et les enseignants, qu'ils fassent partie ou non de la centaine d'associations membres que compte le Réseau IDée.

Vous trouverez sur www.reseau-idee.be, une série d'autres services gratuits, parfaits compléments au magazine : bases de données d'outils et d'adresses, agenda, newsletter, service d'information et centre de documentation personnalisé, mallettes pédagogiques en prêt...

En préparation de chaque numéro, l'équipe de journalistes spécialisés s'entoure par ailleurs d'un comité de rédaction rassemblant les experts de la thématique abordée, pour plonger subtilement au cœur de la question, pour sortir des chemins battus et des ornières tracées. En toute indépendance.

Enfin, dans son processus de production, Symbioses est un magazine qui minimise ses impacts sur l'environnement.

Symbioses est envoyé gratuitement dans toutes les écoles en communauté française grâce aux soutiens des ministres de l'Environnement des Régions wallonnes et bruxelloises. Il bénéficie par ailleurs du soutien du ministre de l'Emploi de la Région bruxelloise et du service Éducation Permanente de la Communauté française.

lectures

Matthieu Hély
L'économie sociale et solidaire n'existe pas

www.laviedesidees.fr, 2008

Derrière les célébrations du monde associatif, la promotion de « l'économie sociale et solidaire », Matthieu Hély décèle le désengagement de la fonction publique et la dérégulation programmée du travail. Il faut en finir avec l'enchantement d'un monde associatif pris pour ce qu'il n'est pas (un compromis entre plusieurs logiques antagonistes) pour l'aborder comme ce qu'il est devenu : un marché du travail dont les acteurs précarisés ont perdu le statut naguère garanti par la fonction publique.

Matthieu Hély
est sociologue,
maître de conférences
à l'Université
Paris X-Nanterre
et chercheur au
laboratoire Institutions
et dynamiques
historiques de
l'économie.

« Jusqu'à présent les hommes se sont toujours fait des idées fausses sur eux-mêmes, sur ce qu'ils sont ou devraient être. Ils ont organisé leurs rapports en fonction des représentations qu'ils se faisaient de Dieu, de l'homme normal, etc. Ces produits de leur cerveau ont grandi jusqu'à les dominer de toute leur hauteur. Créateurs, ils se sont inclinés devant leurs propres créations. Libérons-les donc des chimères, des idées, des dogmes, des êtres imaginaires sous le joug desquels ils s'étiolent. Révoltons-nous contre la domination de ces idées. », Karl Marx, Avant-propos, L'Idéologie allemande in Œuvres, vol.3, Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, 1982.

L'institutionnalisation, sans réel débat, de la notion « d'économie sociale et solidaire », utilisée comme concept du monde académique et définie comme une catégorie administrative faisant l'objet d'interventions publiques par le monde politique, soulève plusieurs

questions qui n'ont jamais été abordées dans le vaste ensemble de publications consacrées à ce thème depuis son émergence. Chargée de répondre tour à tour « à l'étranglement financier du développement, à la dérégulation de l'économie et à la libéralisation des mouvements de capitaux, qui provoquent partout le chômage de masse, les faillites en chaîne, la marginalisation croissante des chômeurs de longue durée et de ceux qui savent qu'ils n'ont pas la possibilité de retrouver un emploi à cause de leur âge, de leur manque de qualification ou d'expérience professionnelle, de leur appartenance ethnique, de leur sexe, etc. »¹ par les fondateurs de cet oxymore, l'économie solidaire serait également « présente partout où l'on promeut la recherche du bien commun, l'emploi des plus défavorisés »² selon les signataires du manifeste pour l'économie solidaire publié pendant la dernière campagne présidentielle. C'est sans doute beaucoup attendre d'une notion dont les valeurs et les pratiques qu'elle est censée circonscrire varient considérablement d'un acteur à l'autre : faut-il, par exemple, inclure dans la définition polysémique de « l'économie sociale et solidaire », la promotion du « bénévolat de compétences »³ par des entreprises comme « The Walt Disney Company » qui mettent leur personnel à disposition de causes associatives dans le cadre de leur temps de travail (ou sur leur temps hors travail en contraignant fortement la participation « volontaire ») pour donner une âme et une morale à l'activité capitaliste ? Dans les rares textes où les auteurs se risquent à donner une définition, on reste sceptique et perplexe face à son caractère normatif et performatif : « composante spécifique de l'économie aux côtés des sphères publiques et marchandes, l'économie solidaire peut-être définie comme l'ensemble des activités économiques soumis à la volonté d'un agir démocratique où les rapports sociaux de solidarité priment sur l'intérêt individuel ou le profit matériel ; elle contribue ainsi à la démocratisation de l'économie à partir d'engagements citoyens ». Suffisamment imprécise pour être revendiquée par une multitude d'acteurs allant des « entrepreneurs de morale » du monde associatif aux entrepreneurs « sociaux et citoyens » du monde capitaliste et suffisamment performative pour laisser penser que les pratiques qu'elle regrouperait sont autonomes, l'« économie solidaire » semble ainsi avoir été élaborée pour donner une illusoire homogénéité à un champ aussi hétérogène qu'hétéronome.

Parce que le secteur associatif est souvent invoqué par les thuriféraires de l'économie sociale et solidaire comme l'un des espaces privilégiés de développement de pratiques de « démocratisation de l'économie », cette contribution⁴ a ainsi pour objectif principal de réinscrire le développement du travail associatif dans le contexte social et historique de la remise en cause démographique, idéologique et juridique des fondements de l'emploi statutaire de droit public. En effet, contrairement à l'illusion selon laquelle l'essor des activités associatives permettrait de dépasser les antagonismes entre l'État et le marché, il est urgent de rappeler que cet essor n'est que le résultat d'une politique de brouillage des frontières entre privé et public, mais qu'en aucun cas il n'incarne un dépassement des contradictions séculaires entre la dynamique historique du capitalisme et les institutions du salariat⁵. Le développement croissant du travail associatif (salarié, bénévole et celui plus particulier des « volontaires associatifs »⁶) n'est au fond que le fruit du double processus de la « privatisation » du public et de la

« publicisation » du privé : la « privatisation » du public, au sens que lui donnent les juristes en termes d'affaiblissement du droit administratif, s'observe depuis une vingtaine d'années en particulier dans la transformation du statut des agents de la fonction publique et dans les attentes des citoyens à l'égard de l'action publique. Depuis le début des années 1980, les institutions publiques sont en effet sommées de faire la preuve de l'efficacité des mesures qu'elles élaborent et ne peuvent plus fonder leur légitimité sur la seule invocation de valeurs universelles. En outre, la loi organique relative aux lois de finance (LOLF) consacre, depuis 2005, le principe d'une évaluation systématique des effets des politiques publiques. Du point de vue du statut des agents publics, l'alignement des régimes de retraite du secteur public sur le secteur privé en 2003 est sans aucun doute la transformation la plus frappante. D'autres sont plus discrètes mais non moins significatives : ainsi l'application de la directive européenne du 28 juin 1999 par la loi du 25 juillet 2005, soit près de deux mois après le refus de la France d'adopter le traité instituant une constitution pour l'Europe, autorise désormais l'administration à recruter ses agents en CDD renouvelable une fois, puis convertible en CDI. Cette application de la norme communautaire est conforme à l'esprit de la Commission Européenne qui proclame que « *les fonctionnaires et les agents du secteur public sont des travailleurs au sens de l'article 39 CE* »⁸. Certains spécialistes du droit de la fonction publique s'inquiètent de voir ainsi consacrer par le droit l'existence d'une fonction publique dualisée entre titulaires d'un emploi de droit public et contractuels en CDD ou en CDI (sans parler des non-titulaires dont le nombre s'est accru significativement sur les 10 dernières années selon la Direction Général de l'Administration et de la Fonction publique (DGAFP)⁹).

À l'inverse, la « publicisation » du privé est une dynamique impulsée par les discours de promotion de « l'entreprise citoyenne » et des politiques dites de « responsabilité sociale ». Cette idéologie vise à remettre en cause l'idée que l'État dispose du monopole de l'intérêt général. Elle se traduit par le développement du mécénat financier par le biais des fondations d'entreprises et par la mise à disposition (sur leur temps de travail ou non) des compétences des salariés d'une entreprise au service d'un projet à but non lucratif dans le cadre de partenariats entre associations et entreprises. Cette nouvelle rhétorique de légitimation du capitalisme, patiemment décortiquée par Sabine Rozier dans sa thèse de doctorat¹⁰, est ainsi promue depuis le début des années 1990 par dans les milieux patronaux, en particulier les organisations de sensibilité chrétienne comme le Centre des Jeunes Dirigeants de l'économie sociale. Elle s'incarne aujourd'hui à travers l'ensemble de politiques menées dans les grandes entreprises au nom de leur « responsabilité sociale » que des agences de notation « indépendantes » sont chargées d'évaluer.

Or, ce brouillage des frontières est le fruit, non pas d'une « hybridation » des différentes sphères de l'économie, mais bien d'un travail historique de délégitimation des missions de l'État social et de légitimation de l'entreprise dans sa contribution à la production des biens publics. Se contenter de penser le monde associatif comme un « tiers secteur », c'est à dire comme un secteur dominé, c'est annihiler sa capacité à subvertir l'économie marchande. Il faut donc en finir avec

l'enchantement d'un monde associatif pris pour ce qu'il n'est pas et ne peut être (c'est à dire un compromis entre plusieurs logiques antagonistes) pour pouvoir enfin l'aborder comme ce qu'il est devenu : c'est-à-dire un monde du travail. Car tant que le travail associatif sera défini négativement par les politiques de l'emploi (en particulier les mesures de contrats aidés qui définissent leurs titulaires comme des « bénéficiaires » d'une prestation et sommés de rechercher un « vrai » emploi) et dévalorisé du point de vue des rémunérations versées, ceux qui l'occupent n'auront d'autre choix que de « faire nécessité vertu » pour ne pas perdre la face. Si la notion « d'économie sociale et solidaire » connaît actuellement du succès c'est sans doute en raison de sa faculté à dissimuler les stratégies d'adaptation les plus diverses au processus de privatisation du public et de publicisation du privé. Mobilisée comme totem, « l'économie sociale et solidaire » offre ainsi, aux jeunes diplômés de l'université, une alternative, provisoire ou durable, à la diminution des postes de titulaires dans la fonction publique et, aux cadres en reconversion professionnelle, un espace de réajustement de leurs aspirations avec leurs perspectives réelles de carrière. Si l'on souhaite dépasser cette aporie, il est nécessaire de prendre au sérieux la constitution d'une forme spécifique de salariat subordonné à l'utilité sociale irréductible aux autres catégories de travailleurs du public et du privé. Ce qui supposerait de dépasser le registre de l'incantation apologétique sur la participation solidaire et citoyenne pour entreprendre une véritable sociologie du travail associatif.

La condition de travailleur associatif et les conditions de sa genèse.

S'il est impératif de se défaire des illusions de « l'économie sociale et solidaire » c'est tout d'abord parce que ceux qui la prônent font « l'économie » d'une analyse conjointe des transformations morphologiques de la fonction publique et de la conversion des entrepreneurs et des managers au « capitalisme éthique » comme nouvelle variante de l'esprit du capitalisme. En pensant « l'économie sociale et solidaire » comme un secteur constitué et unifié, on s'oblige à décrire les trajectoires professionnelles qui s'y développent de façon statique en les réifiant, car la négation de l'hétérogénéité, qu'impose de fait l'usage de ce faux concept (qui fait tout le contraire d'un concept en instituant ce qu'il est censé expliquer au lieu d'expliquer ce qui est institué), produit, par le niveau d'abstraction qu'il implique, une représentation désincarnée du monde associatif. Parler « d'économie sociale et solidaire » c'est parler de la partie émergée d'un iceberg en laissant les véritables causes de son développement dans les profondeurs des eaux troubles des transformations de la société française. Tout se passe effectivement comme si l'invocation des valeurs « solidaires » qui imprègnent systématiquement le discours des travailleurs associatifs, venait en fait justifier un désajustement entre des aspirations initialement contrariées par rapport aux chances objectives d'occuper une position que la structure de leurs ressources ne leur permettait pas ou plus d'espérer. C'est le cas en particulier du cadre quinquagénaire qui à la suite d'un licenciement décide de fonder une épicerie sociale, en utilisant pour les besoins de la cause le carnet d'adresses constitué pendant sa carrière dans le privé, pour être « utile à la société » mais aussi pour trouver une forme honorable de reconversion professionnelle¹¹. C'est également la situation des cadres

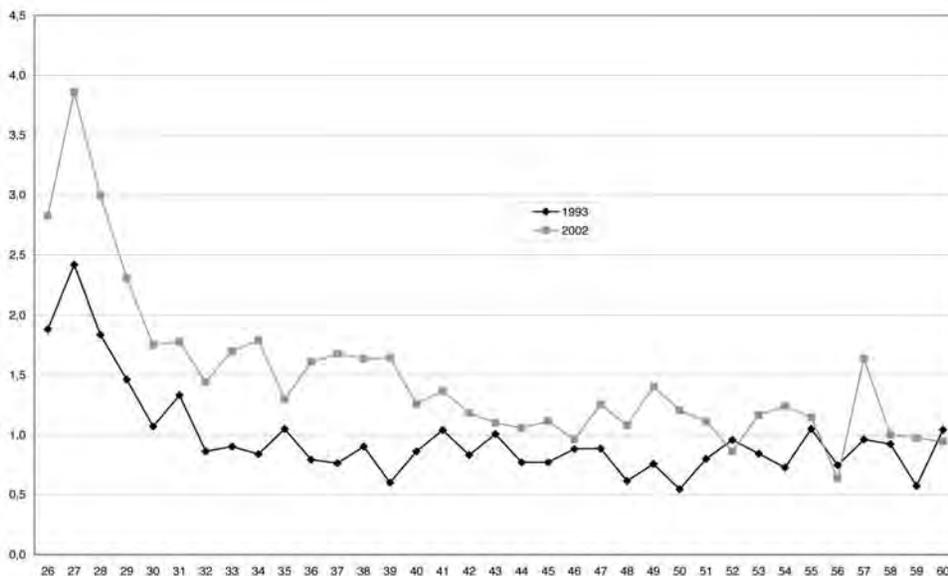
associatifs, initialement fonctionnaires de l'éducation nationale nommés dans les années de croissance de l'État social et aujourd'hui quinquagénaires ou sexagénaires, pour lesquels le domaine de l'animation et de l'éducation populaire¹² a incarné un espace de promotion sociale que leur corps d'origine (la catégorie modale étant celle d'instituteurs de l'éducation nationale) ne leur aurait certainement jamais permis d'espérer. Mis à disposition ou détachés au sein de grandes fédérations instituées dans le prolongement du service public et la mise en œuvre d'activités d'intérêt général, ces cadres ont ainsi, en dépit d'un capital scolaire limité, fait l'expérience d'une mobilité sociale ascendante à la fin des années 1970 et durant les années 1980.

Il faut dire ici que jamais dans l'histoire de la société française le nombre d'agents du service public n'a été aussi élevé qu'en ce début du XXI^e siècle. Les effectifs de la fonction publique ont ainsi connu durant les deux derniers siècles une croissance, certes soumise à certaines variations conjoncturelles comme l'ont mis en évidence Alain Darbel et Dominique Schnapper¹³, mais globalement régulière, à tel point d'ailleurs qu'elle semblait inexorable. L'année 2002 marque un tournant historique puisque les effectifs des agents de l'État (titulaires et non titulaires compris) ont amorcé leur diminution (confirmée depuis deux ans par l'INSEE¹⁴), diminution que les nombreux départs en retraite des fonctionnaires nommés dans les années de croissance de l'État social, vont selon toute vraisemblance, accélérer. Si actuellement environ 100 000 fonctionnaires partent en retraite par an (contre 60 000 départs en 1995), la tendance devrait être de 130 000 par an à partir de 2010 selon les estimations de la DGAFP¹⁵. Si cette onde de choc démographique était jusqu'ici imperceptible sur l'ensemble des effectifs de la fonction publique, c'est comme le souligne Louis Chauvel, que l'on a préféré réguler le flux d'entrées plutôt que d'agir sur les titulaires en place : « malgré un sacrifice constant de la jeunesse qui a vu depuis vingt ans se réduire de plus de la moitié les places dans la fonction publique, le nombre de fonctionnaires demeure rigoureusement le même depuis 1984. Ici comme ailleurs, on a préféré traiter le flux des nouveaux entrants, qui ont été sacrifiés, faute de pouvoir prendre position sur le stock, inexpugnable »¹⁶. Et c'est paradoxalement à une époque où le désir de devenir fonctionnaire n'a jamais été aussi prégnant que les places disponibles vont être de plus en plus rares. On sait que le souhait d'être fonctionnaire a toujours été très élevé notamment en période de crise du marché du travail où la fonction publique représente des valeurs de sécurité et de stabilité fortement prisées¹⁷. Mais, on sait également, depuis les analyses d'Alain Darbel et Dominique Schnapper menées dans les années 1960, que la fonction publique se caractérise par un taux d'hérédité professionnelle parmi les plus élevés de la population active occupée : un fils de fonctionnaire a deux fois plus de chances qu'un autre de devenir lui-même fonctionnaire¹⁸. Le nombre de fils et de filles de fonctionnaires n'ayant jamais été aussi élevé qu'aujourd'hui, nombre d'aspirations à servir la collectivité devront s'épanouir au delà de la fonction publique.

Cette inversion brutale d'une dynamique de croissance pluriséculaire de l'emploi public pose donc une question politique et sociologique redoutable : que vont devenir les individus qui se destinaient à devenir fonctionnaires sachant qu'ils sont socialisés dans

un contexte historique qui s'avère de plus en plus défavorable à leurs aspirations ? Il y a de grandes chances pour que les nouvelles cohortes d'actifs occupés, caractérisées par une forte aspiration à intégrer la fonction publique¹⁹, soient désabusées, abusées par une conjoncture incompatible avec des espérances abusives elles aussi. Il est bien entendu impossible, sous peine de sombrer dans une tentation prophétique dont le sociologue n'est jamais exempté, de prévoir l'ampleur de ce décalage et les ajustements qu'il devra nécessairement engendrer. Mais, il y a fort à parier que cette situation de désajustement soit l'occasion d'une transformation radicale de la structure sociale par l'émergence de nouvelles professions. En effet, les situations de décalage entre aspirations subjectives et chances objectives sont généralement propices à l'élaboration de nouvelles catégories sociales²⁰. Tout se passe actuellement comme si les détenteurs de « titres dévalués » qui, dans un contexte historique plus favorable auraient pu prétendre accéder aux postes offerts par la fonction publique, s'en trouvaient aujourd'hui écartés du fait à la fois d'une restriction de l'offre et d'une intensification de la compétition scolaire entre les prétendants aux postes (compétition d'ailleurs largement inégale dans un système d'enseignement supérieur dualisé entre universités sous dotées et grandes écoles sur dotées).

Si la cohorte des salariés du secteur associatif des années 1970 constituait une fraction marginale de ce que les sociologues ont désigné comme les « nouvelles classes moyennes salariées » composées de professions dites « intermédiaires » selon la nomenclature des catégories socioprofessionnelles de l'INSEE (éducateurs spécialisés, professions de la santé, formateurs etc.), il faut maintenant s'interroger sur ce que représente l'emploi associatif pour les générations qui entrent actuellement sur le marché du travail²¹. Le programme « emploi-jeune » mis en œuvre à partir de 1997 a ainsi entraîné la création de 100 000 emplois dans le secteur associatif et l'on peut estimer qu'un poste sur deux a été pérennisé²². L'absence d'évaluation statistique officielle par les services de l'emploi des sorties des contrats créés dans le cadre du programme « nouveaux emplois nouveaux services » dans la Police et l'Éducation nationales²³ laisse en outre penser que la proportion d'individus titularisés sur des emplois statutaires de droit public doit être très faible en comparaison du taux de pérennisation dans le secteur associatif. Cet effet d'une politique publique de l'emploi est de plus prolongé par le dispositif des « emplois tremplins », mis en œuvre par les conseils régionaux socialistes élus en 2004, dont la vocation affichée est de soutenir la création d'emplois associatifs auprès d'un public qui ressemble, par ses caractéristiques sociodémographiques, à celui du programme « nouveaux emplois nouveaux services ». L'hypothèse que nous avançons est que l'emploi associatif pourrait bien représenter une alternative de plus en plus sérieuse à la raréfaction des postes de fonctionnaires, en particulier parmi les sortants de formation initiale ayant des parents fonctionnaires dont la socialisation primaire reste empreinte d'une culture du service public et du souci d'être utile aux autres. Les données statistiques observées à partir des enquêtes annuelles sur l'emploi de l'INSEE (cf. graphique 1) révèlent déjà une augmentation significative des chances d'être travailleur associatif plutôt que fonctionnaire titulaire de l'État pour les nouvelles générations âgées de moins de 40 ans entre 1993 et 2002.



Ratio du nombre de travailleurs associatifs sur le nombre de fonctionnaires titulaires de l'État selon l'âge

Lecture : En 1993, il y avait 1,9 travailleur associatif pour un fonctionnaire pour les individus âgés de 26 ans. Ce ratio était de 2,9 en 2002. Pour la tranche des 26-39 ans, le ratio était d'un travailleur associatif pour un fonctionnaire en 1993. En 2002, il est passé à 1,8 travailleur associatif pour un fonctionnaire pour cette même catégorie. À titre de comparaison, le ratio n'a quasiment pas évolué pour les 40-60 ans (il valait 1 en 1993 et 1,1 en 2002). Sources : Enquêtes annuelles sur l'emploi 1993 et 2002

Le non-renouvellement d'un fonctionnaire partant en retraite sur deux, annoncé comme l'un des points clés du programme de réformes du nouveau gouvernement, risque donc de conduire, notamment pour les plus jeunes, à l'augmentation des chances d'être travailleur associatif plutôt que fonctionnaire statutaire. S'il est donc totalement hors de propos de considérer que la « société civile » peut, à elle seule, résoudre les tensions séculaires qui opposent les formes historiques du capitalisme aux institutions du salariat, la genèse de la catégorie impensée du « travailleur associatif » ne doit donc ni être comprise comme le signe apocalyptique de la fin des fonctionnaires, ni servir de caution à l'abandon des principes universels du service public au profit d'une action associative incomplète, arbitraire et davantage régie par la morale que par le droit. Autrement dit, l'invocation de l'idéologie de l'économie sociale et solidaire par les travailleurs associatifs leur permet de ne pas perdre la face en dissimulant derrière le folklore de la « démocratisation de l'économie », des modifications structurelles telles que la raréfaction des postes dans la fonction publique et la discontinuité des carrières salariales multipliant les situations de reconversion professionnelle (dans l'humanitaire, l'entrepreneuriat social ou

l'insertion par l'activité économique par exemple²⁴). Mais il ne faudrait pas que la réinscription de la condition de travailleur associatif dans le contexte des transformations dont il est le produit soit interprétée comme la négation de la spécificité du salariat qu'il incarne. Pour saisir cette spécificité, il convient d'accepter de penser le monde associatif comme un monde du travail.

Penser le monde associatif comme un monde du travail.

Si le travail associatif poursuit son développement sous la bannière consensuelle de l'économie sociale et solidaire en se contentant d'invoquer l'hybridation des sphères économiques, il va diluer sa spécificité pour accroître sa docilité à l'égard de ses partenaires institutionnels. Il sera ainsi l'instrument idéal pour apporter une caution morale à un capitalisme décomplexé, dans le cadre des politiques de « responsabilité sociale » développées par les entreprises, et d'armée de réserve à une fonction publique en déclin, en palliant les carences croissantes de l'intervention étatique. Une telle situation comporte également la menace d'une occultation des rapports de production qui sont pourtant devenus une dimension indéniable de ce secteur bien que les salariés associatifs restent, dans leur grande majorité, des travailleurs invisibles. Or, la thèse que je défends consiste à prendre acte que le salariat associatif représente une forme subversive d'activité productive puisqu'il s'agit d'un travail non marchand pour lequel la valeur produite n'est pas mesurée strictement sur la base de ce qu'elle a coûté à la collectivité pour être produite (contrairement au travail des agents des administrations publiques). Elle est subversive parce que, si l'on en croit la convention capitaliste : seuls sont socialement reconnus comme porteurs d'une valeur économique les produits définis par un prix de marché. Or, depuis l'instruction de 1998 et confirmée par celle de 2006²⁵ qui soumettent, selon une méthode particulièrement contestable, les associations exerçant des activités économiques aux impôts commerciaux (i.e TVA, taxe professionnelle, impôt sur les sociétés), « l'utilité sociale » fait désormais l'objet d'une valorisation monétaire par l'administration fiscale. Ces procédures prévoient ainsi que les services de l'État accordent une exonération fiscale aux associations ayant une activité économique au motif que leur action génère une « utilité sociale ». Par cette procédure, l'administration fiscale attribue ainsi implicitement (car dans les écritures comptables ce montant n'est qu'une charge en moins mais pas un produit en plus) une valeur monétaire à l'utilité sociale produite. Le travail associatif se distinguerait donc par sa capacité à produire une « utilité sociale » désormais dotée d'une valeur monétaire. Ce constat rejoint par ailleurs des réflexions actuelles plus générales menées par les partisans d'une approche constructiviste du salariat notamment par Bernard Friot pour lequel « la valeur attribuée au travail est une convention sociale qui change considérablement d'une période ou d'un lieu à l'autre »²⁶ et également par François Eymard-Duvernay pour qui « la valeur n'est fondée ni en nature, ni même anthropologiquement. Elle est socio-historiquement instituée »²⁷. C'est aussi pourquoi la formalisation des principes et des critères qui organisent le protocole d'évaluation de l'utilité sociale des associations devient un enjeu fondamental pour la reconnaissance et l'attribution d'une valeur monétaire à l'emploi associatif. À cet égard, la publication par l'Agence de Valorisation des Initiatives Socioéconomiques (Organisation fondée par la Caisse de dépôts et

consignations) d'un guide consacré à l'évaluation de l'utilité sociale propose une méthode à la disposition des associations. Si la diffusion, par ce type d'outil méthodologique, des pratiques d'évaluation de l'utilité sociale au sein du secteur associatif est significative, elle pourrait ainsi conduire à rééquilibrer les relations avec les institutions. Dès lors, il n'est pas improbable que des concertations entre partenaires associatifs et collectivités publiques se développent. L'enjeu étant de reconnaître la valeur monétaire de l'utilité sociale produite par les projets mis en œuvre.

Or le fait que l'emploi associatif (qui partage, comme nous l'avons établi, de nombreuses propriétés structurales avec la fonction publique du point de vue des diplômes, du sexe et de l'origine sociale des travailleurs) soit fondée sur l'utilité sociale²⁸ de ce qu'il produit introduit une rupture radicale avec l'idée, centrale dans le cadre de l'emploi public statutaire, que le traitement versé au fonctionnaire n'est pas la contrepartie du service fourni. Comme l'écrit Supiot : « cette stabilité du revenu, qui ne peut varier ni à la hausse ni à la baisse en fonction de critères marchands, est censée apporter à l'agent public toute la sérénité nécessaire au bon exercice de ses fonctions. Le préservant des affres et des appétits de lucre, et assurant son désintéressement vis-à-vis des enjeux du marché, cette sérénité est partie intégrante de l'esprit de service public »²⁹. Au contraire dans le cas de l'emploi associatif, le salaire fait l'objet d'une détermination marchande et dépend, au moins en théorie, de la prestation fournie. Cependant, si le mode de détermination du salaire obéit, au moins en apparence, à des principes marchands, il est évident que l'évaluation du service (c'est-à-dire la mise en œuvre du projet associatif) ne peut quant à elle se fonder uniquement sur des critères marchands sans entrer en contradiction avec la raison d'être du projet. Ce qui pourrait revenir à évaluer un centre d'hébergement d'urgence selon sa capacité à accueillir le plus de pauvres possible sur la période la plus courte possible et avec les moyens les plus faibles possibles. Si l'emploi associatif se propose de produire de l'utilité sociale mais si dans le même temps l'évaluation de cette utilité sociale échappe à des critères marchands, il devient alors légitime de poser comme hypothèse que le différentiel de salaire, observé entre l'emploi occupé dans le secteur associatif et l'emploi de qualification équivalente occupé dans le secteur privé lucratif³⁰, résulte d'un déni de la valeur monétaire de l'utilité sociale produite. Et c'est bien ce caractère subversif qui fait l'objet d'une dénégation de la part des institutions qui rechignent à mesurer l'emploi dans les associations et des comptes nationaux qui fragmentent la catégorie des organisations sans but lucratif afin de diminuer sa contribution à la production³¹. Selon ce point de vue, le monde associatif est moins gênant s'il se contente de jouer le rôle de béquilles de l'État social et d'alibi moral du nouvel esprit du capitalisme³². Il permet en outre d'atténuer les effets négatifs sur la cohésion sociale de la dissociation de la « main gauche » et de la « main droite » d'un État se repliant sur ses fonctions régaliennes. L'affirmation de l'unité du salariat associatif est ainsi directement dépendante de la mise en place d'institutions de valorisation monétaire d'une « utilité sociale » dont les critères d'évaluation restent à identifier.

¹ Cf. « L'économie solidaire » in Dictionnaire de l'autre économie, LAVILLE J.L. et CATTANI A.D, Desclée de Brouwer, 2005, p.244.

² Manifeste de l'économie solidaire, <http://www.sinvestir.org/index.php?page=manifeste>.

³ Voir sur ce point le récent article : BORY A., « Perdre son âme ou la racheter ? Enjeux professionnels et organisationnels autour du bénévolat d'entreprise », Les mondes du travail, n°5, janvier-avril 2008 et également ROZIER S., L'entreprise providence. Mécénat des entreprises et transformations de l'action publique dans la France des années 1960- 2000, Thèse de doctorat, Paris 1-Panthéon La Sorbonne, 2001.

⁴ Le lecteur soucieux d'approfondir la démonstration, volontairement réduite ici pour des raisons de place, pourra consulter deux articles récents : HÉLY M., « Servir l'intérêt général ou produire l'utilité sociale ? Avenir de la fonction publique et marché du travail associatif », Les mondes du travail, n°5, janvier-avril 2008 et HÉLY M., « À travail égal, salaire inégal : ce que travailler dans le secteur associatif veut dire », Sociétés contemporaines, n°69, 2008.

⁵ Selon l'expression de FRIOT B., Puissances du salariat. Emploi et protection sociale à la française, La dispute, 1998.

⁶ Voir SIMONET M. « Derrière le voile de la citoyenneté : les usages politiques du volontariat en France et aux États-Unis », Les mondes du travail, n°5, 2008.

⁷ La directive du Conseil n°1999/70/CE du 28 juin 1999 qui consacre la relation à durée indéterminée comme la forme normale du travail dans les États membres de l'Union a été adaptée au droit français par la loi n°2005-843 du 25 juillet 2005.

⁸ Communication de la Commission Européenne du 11 décembre 2002 (COM (2002) 694), « Libre circulation des travailleurs – en tirer pleinement les avantages et les spécificités », § 5-1.

⁹ L'observatoire de l'emploi public estime ainsi que l'évolution des non titulaires (hors emplois aidés) s'est accru de 16% contre 15% pour l'ensemble des effectifs totaux de la fonction publique entre 1994 et 2004. Communication dans le cadre du séminaire sur l'emploi public de la DGAFP, 30 novembre 2006. Voir également « 16 % des agents de la fonction publique en contrat court », DARES, Premières informations premières synthèses, janvier 2006, n°04.2 : <http://www.travail.gouv.fr/IMG/pdf/2006.01-04.2.pdf>.

¹⁰ ROZIER S., L'entreprise providence. Mécénat des entreprises et transformations de l'action publique dans la France des années 1960-2000, op. cit.

¹¹ Voir sur la reconversion professionnelle POCHIC S., « La menace du déclassement. Réflexions sur la genèse et l'évolution des projets professionnels », Revue de l'IRE, n° 1, p. 61-88.

¹² Cf. HÉLY M. et SADOUL M., « Morphologie des « cadres associatifs » à partir des enquêtes annuelles sur l'emploi de l'INSEE », communication aux 13^{ème} journées du GDR Cadres organisée à Nantes dont le thème portait sur les « Cadres et dirigeants salariés de l'économie sociale et solidaire : identités, pratiques, parcours », <http://gdr-cadres.cnrs.fr/resumejournee13.htm>.

¹³ « Aux périodes de basse conjoncture de l'emploi correspond un fort recrutement public et, inversement, aux périodes de haute conjoncture des difficultés pour le recrutement public » in DARBEL A. & SCHNAPPER D., Morphologie de la haute administration française : 1. Les agents du système administratif, Cahiers du centre de sociologie européenne, Mouton, 1969, p.40-41.

¹⁴ Insee première, « Les agents de l'État au 31 décembre 2003 », n° 1034, juillet 2005.

¹⁵ Cf. Rapport de l'observatoire de l'emploi public 2004-2005.

¹⁶ CHAUVEL L., Les classes moyennes à la dérive, Le Seuil, « La République des Idées », 2006, p.69.

¹⁷ DE SINGLY F. & THELOT C., Gens du privé, gens du public: la grande différence, Dunod, « L'économie en liberté », 1988.

¹⁸ DARBEL A. & SCHNAPPER D., op. cit.

¹⁹ 70% des 15 à 30 ans répondent positivement à la question « Et vous personnellement, si vous en aviez la possibilité, souhaiteriez-vous travailler dans la fonction publique en général ? » cf. « Les jeunes et la fonction publique », Sondage Ifop - La Gazette des Communes auprès de 622 personnes, des Départements et des Régions / Le Monde, 5 avril 2005.

²⁰ « Ceux qui entendent échapper au déclassement peuvent en effet ou bien produire de nouvelles professions plus ajustées à leurs prétentions (socialement fondées dans un état antérieur des rapports entre les titres et les postes) ou bien aménager conformément à leurs prétentions, par une redéfinition impliquant une réévaluation les professions auxquelles leurs titres leur donnent accès », BOURDIEU P., « Classement, déclassement, reclassement », Actes de la recherche en sciences sociales, n°24, 1978, p.14.

²¹ On peut d'ailleurs sur point regretter que le Centre d'Études et de Recherches sur l'Emploi et les Qualifications (CEREQ) qui réalise de grandes enquêtes quantitatives (enquêtes « génération ») sur les sortants du système de formation initiale refuse de considérer les associations comme un employeur légitime (bien que ces dernières emploient un nombre de salariés équivalent à celui de la fonction publique territoriale).

²² Selon les données exploitées dans TCHERNONOG V., Le paysage associatif français. Mesures et évolutions, Paris, Dalloz/Juris Association, 2007.

²³ L'évaluation réalisée par la DARES exclut de son champ, sans autre justification, les salariés emplois jeunes de l'éducation de la police nationales dans les données présentées dans sa synthèse : « Que sont devenus les « emplois-jeunes » des collectivités locales, établissements publics et associations », Premières informations premières synthèses, novembre 2006, n°44.1.

²⁴ Voir ici LAZUECH G., « Les cadres de l'économie sociale et solidaire : un nouvel entrepreneuriat ? », Formation Emploi, n°95, 2006, p.59-74.

²⁵ Instruction fiscale 4 H-5-98 n° 170 du 15 septembre 1998 et instruction fiscale 4 H-5-06 n° 208 du 18 Décembre 2006, Direction Générale des Impôts.

²⁶ FRIOT B., « Le salariat. Pour une approche en terme de régimes de ressources » in Le salariat. Théorie, histoire et formes, sous la direction de VATIN F. (avec la collaboration de BERNARD S.), 2007, p.149.

²⁷ EYMARD-DUVERNAY F., « De la valeur-travail aux institutions de valorisation par le travail » in Le salariat. Théorie, histoire et formes, sous la direction de VATIN F. (avec la collaboration de BERNARD S.), 2007, p.112.

²⁸ Je pense ici à la notion « d'emploi d'utilité sociale » proposée par la CPCA dans son livre vert sur l'emploi associatif (http://www.queseraitlaviesanslesassociations.org/IMG/pdf/Livre_Vert_FINAL.pdf). Voir également ENGELS. X. & alii., De l'intérêt général à l'utilité sociale ? La reconfiguration de l'action publique entre État, associations et participation citoyenne, Paris, L'Harmattan, « Logiques sociales », 2006.

²⁹ BODIGUEL J.L & alii., Servir l'intérêt général Droit du travail et fonction publique, Paris, Puf, « Les voies du droit », 2000, p.18.

³⁰ Sur la question des pratiques de rémunération dans le secteur associatif voir SIMONET M., « Le monde associatif : entre travail et engagement » in ALTER N. (Dir.), Sociologie du monde du travail, Paris, Puf, 2006, p.191-207.

³¹ Voir sur ce point les travaux de KAMINSKY P. dans le cadre de l'Association pour le Développement de l'Economie Sociale : « Les associations en France et leur contribution au PIB. Le compte satellite des Institutions sans but lucratif » <http://www.addes.asso.fr/IMG/pdf/2006-PKAMINSKI.pdf>.

³² BOLTANSKI L. & CHIAPELLO E., Le nouvel esprit du capitalisme, Gallimard, « Nrf », 1999.

Pour aller plus loin

Les mondes du travail : <http://www.lesmondesdutravail.net>

Avisé, Agence de valorisation des initiatives socio-économiques : <http://www.avise.org/>

Conférence permanente des coordinations associatives :

<http://www.queseraitlaviesanslesassociations.org/>

Presse/revue

Travailler pour l'économie sociale et solidaire – Tessolidaire : <http://www.tessolidaire.com/>

<http://www.recma.org/>

<http://www.alternatives-economiques.fr/>

ACHEVÉ D'IMPRIMER
LE 21 DÉCEMBRE 2009
AU SOLSTICE D'HIVER
SUR LES PRESSES DE
L'IMPRIMERIE HERALDIE
À DIE DANS LA DRÔME

Avec ce numéro, *Chemin de Traverse* atteint l'âge de raison. Un numéro spécial qui se veut être un pont entre hier et demain. Nous revenons pour cela sur les valeurs fondatrices de l'éducation relative à l'environnement qui avaient fait l'objet du premier *Chemin de Traverse*. Nous introduisons ainsi ce défi éducatif qu'est l'initiation à la complexité pour mieux développer ce défi politique et éthique que représente l'économie sociale et solidaire. Un numéro double, pour aborder les dimensions éducatives, morales, éthiques, sociales, politiques, ces facettes, multiples et complexes, de la réflexion de l'homme d'aujourd'hui pour demain.

revue publiée avec le soutien financier de

Rhône-Alpes Region



12,50 €

ISBN : 978-2-9527223-4-6